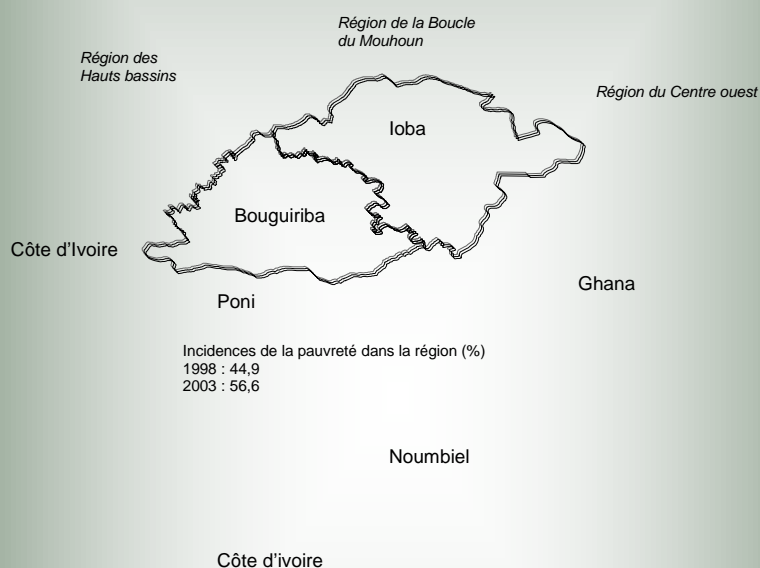


BURKINA FASO



REGION DU SUD OUEST



CADRE STRATEGIQUE REGIONAL DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DU DEVELOPPEMENT

JUIN 2005

TABLE DES MATIERES

LISTE DES ANNEXES	iv
LISTE DES TABLEAUX	iv
SIGLES ET ABREVIATIONS	v
AVANT PROPOS	vii
INTRODUCTION.....	1
1. Contexte et justification	1
2. Processus d'élaboration	1
2.1. Principes de base	1
2.2. Consultations régionales	2
2.2.1. Participation.....	2
2.2.2. Déroulement des travaux.....	2
2.2.3. Résultats des consultations régionales	3
2.3. Matériaux de base utilisés.....	3
2.4. Validation du Cadre stratégique régionale de lutte contre la pauvreté.....	3
2.5. Programmes et axes stratégiques.....	3
I. PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE LA REGION DU SUD-OUEST	1
1.1. Caractéristiques géographiques, administratives, physiques et démographiques	1
1.1.1. Caractéristiques géographiques et administratives	1
1.1.2. Milieu physique et naturel.....	1
1.1.3. Caractéristiques démographiques.....	2
1.2. Etat et dynamique de la pauvreté.....	2
1.2.1. Approches et perception de la pauvreté.....	2
1.2.1.1. Approches et définition	2
1.2.1.2. Différentes perceptions de la pauvreté	2
1.2.2. Analyse des déterminants de la pauvreté.....	3
1.2.2.1. Evolution des seuils et indices de pauvreté	3
1.2.2.2. Pauvreté et caractéristiques socio-économiques.....	3
1.2.2.2.1. Education et pauvreté	3
1.2.2.2.2. Santé/nutrition et pauvreté	4
1.2.2.2.3. Eau potable et pauvreté	4
1.2.2.2.4. Habitat et pauvreté.....	4
1.2.2.2.5. Emploi et pauvreté	5
1.2.2.2.6. Pauvreté, groupe socio-économique et niveau de revenu.....	5
1.2.2.2.7. Environnement et pauvreté	5
II. LA SITUATION ECONOMIQUE	7
2.1. Situation économique.....	7
2.1.1. Agriculture	7
2.1.1.1. Les cultures vivrières	7
2.1.1.1.1. La production céréalière.....	7
2.1.1.1.2. Les autres cultures vivrières	8
2.1.1.1.3. Les cultures de rente.....	8
2.1.1.1.3.1. Le coton.....	8
2.1.1.1.3.2. Les autres cultures de rente.....	9
2.1.2. Elevage.....	9
2.1.3. Environnement	10
2.1.4. Industries, mines et artisanat.....	11
2.1.5. L'énergie.....	12
2.1.6. Les télécommunications	12
2.1.6.1. Couverture téléphonique.....	12
2.1.6.2. Médias (presse écrite, radios et télévision).....	12
2.1.6.3. Couverture postale.....	13
2.1.7. Infrastructures routières et transport rural	13
2.1.8. Commerce	14

2.1.9. Tourisme et hôtellerie	15
2.1.10. Contraintes opportunités et forces de spécialisation régionale.....	16
2.1.10.1 Contraintes	16
2.1.10.2. Opportunités	18
2.1.10.3. Forces de spécialisation régionale.....	18
2.1.11. Financement de l'économie régionale.....	19
2.1 Situation sociale	19
2.2.1. Education.....	19
2.2.2. Santé	23
2.2.3. Eau Potable	26
2.2.4. Habitat	27
2.2.5. Situation spécifique de la femme.....	27
III PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT ET PRIORITES REGIONALES	28
3.1 Principaux éléments de diagnostics	28
3.2 Grandes orientations et principaux objectifs.....	28
3.2.1. Grandes orientations	28
3.2.2. Objectifs spécifiques.....	28
3.2.3. Domaines prioritaires.....	29
3.1. Stratégie de lutte contre la pauvreté au niveau régional	29
3.3.1. Quelques éléments de principes	29
3.3.1.1. Adoption d'une approche prospective.....	29
3.3.1.2. Promotion de la gouvernance locale.....	29
3.3.1.3. Développement du capital humain en milieux urbain et rural	29
3.3.1.4. Gestion durable des ressources naturelles.....	29
3.3.1.5. Prise en compte de la dimension genre.....	30
3.3.1.6. Promotion de l'emploi et des jeunes	30
3.3.1.7. Réduction des disparités entre les provinces.....	30
3.3.1.8. Promotion des nouvelles technologies de l'information et de la communication	30
3.3.1.9. Promotion de la coopération décentralisée.....	30
3.3.2. Axes stratégiques	31
IV PROGRAMME MINIMAL REGIONAL	32
4.1 Programme d'actions prioritaires 2004-2006.....	32
4.1.1 Axe 1 : Assurer une croissance durable	32
4.1.2 Axe 2 : accès des populations notamment les femmes aux services sociaux de base	32
4.1.3 Axe 3 : Gouvernance.....	33
4.2 Programmation du financement	33
V- ANALYSE DES RISQUES.....	35
5.1. Risques liés à l'avancement du processus de décentralisation.....	35
5.2 Risques liés à la déconcentration effective des services.....	35
5.3 Risques liés à la déconcentration budgétaire effective.....	35
VI. DISPOSITIF DE SUIVI/EVALUATION	36
6.1 Opérationnalisation du dispositif de suivi de la mise en œuvre.....	36
6.1.1. Organisation de la mise en œuvre.....	36
6.1.2. Cadre institutionnel de suivi évaluation	36
6.1 Mise en place de système de suivi évaluation	36
6.2.1. Elaboration des plans et programmes sectoriels au niveau régional.....	36
6.2.2. Processus d'élaboration et de mise à jour des indicateurs de suivi.....	37
6.2.3. Enquêtes ou études spécifiques à réaliser	37
6.2.4. Plans de renforcement des capacités des différents acteurs	38
6.3 Mise en place d'un plan de communication.....	38
ANNEXES.....	39

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1: Calendrier des consultations régionales	I
Annexe 2 : Tableau récapitulatif des indicateurs clés de suivi de la pauvreté	II
Annexe 3 : Les marchés et leur périodicité dans la région.....	IV

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Données de base de la région du Sud-ouest	viii
Tableau 2 : Dynamique de la pauvreté dans la région du sud ouest	viii
Tableau 3: Evolution des indices de pauvreté.....	3
Tableau 4: Evolution de la production céréalière de la région du Sud-ouest de 2000 à 2003	7
Tableau 5: Evolution de la production régionale des autres cultures vivrières de 2000 à 2003.....	8
Tableau 6: Bilan céréalier de la région du Sud – Ouest des campagnes 2000 à 2003.....	8
Tableau 7: Evolution de la production des cultures de rentes du Sud-ouest de 2000 à 2003.....	8
Tableau 8: Effectifs du cheptel et de la volaille dans le Sud-ouest des quatre dernières années.....	9
Tableau 9: Les abattages contrôlés du Sud-ouest en 2002 et 2003.....	10
Tableau 10: Les exportations contrôlées en 2002	10
Tableau 11: forêts classées	11
Tableau 12: Situation des abonnés de l'ONATEL dans la région	12
Tableau 13: Situation des abonnés de la SONAPOST de la région	13
Tableau 14: Situation des routes nationales dans la région du Sud-ouest	13
Tableau 15: Routes régionales	14
Tableau 16: Routes départementales de la région du Sud-ouest	14
Tableau 17: Sites touristiques.....	15
Tableau 18: Infrastructures d'accueil de la région.....	16
Tableau 19: Situation du préscolaire dans le Sud-ouest (2000 – 2003).....	21
Tableau 20: Données générales sur l'enseignement primaire (2000 – 2003).....	21
Tableau 21: Evolution du taux brut de scolarisation par sexe de la région (2000 – 2003).....	21
Tableau 22: Evolution des effectifs et infrastructures du secondaire de la région (2000 – 2003)	21
Tableau 23: Evolution du personnel enseignant du secondaire de la région (2000 – 2003).....	21
Tableau 24: Données générales sur l'Alphabétisation Initiale dans le Sud-ouest (2000–2003).....	22
Tableau 25: Situation Formation Complémentaire de Base dans le Sud-ouest (2000–2003).....	22
Tableau 26: Situation Formation Technique Spécifique (FTS) dans le Sud-ouest (2000 – 2003)	22
Tableau 27: Situation des infrastructures sanitaires de la région (2000 – 2003)	24
Tableau 28: Situation des agents auxiliaires de santé dans le Sud-ouest (2000 – 2003).....	24
Tableau 29: Situation du personnel spécialisé de la région (2000 – 2003).....	24
Tableau 30: Evolution de quelques indicateurs de 2000 à 2003	24
Tableau 31: Production et consommation d'eau par l'ONEA	26
Tableau 32: Situation détaillée des points d'eau de la région (1996 et 2003).....	26
Tableau 33: Programme d'investissements 2004-2006	34

SIGLES ET ABREVIATIONS

AA	Accoucheuse Auxiliaire
AI	Alphabétisation Initiale
AIS	Agent Itinérant de Santé
ASUDEC	Africa's Sustainable Development Council
Au	Or
BACB	Banque Agricole et Commerciale du Burkina
BAD	Banque Africaine de Développement
BCG	Bacille Calmette Guérin (vaccin anti-tuberculeux)
BIB	Banque Internationale du Burkina
CCRD	Conseil Consultatif Régional de Développement
CCTP	Cadre de Concertation Technique Provincial
CEBNF	Centre d'Education de Base Non Formelle
CELTEL	Cellulaire Téléphonique
CHR	Centre Hospitalier Régional
CM	Centre Médical
CMA	Centre Médical avec Antenne Chirurgicale
CNSS	Caisse Nationale de Sécurité Sociale
CONAGESE	Conseil National pour la Gestion de l'Environnement
CPAF	Centre Permanent d'Alphabétisation et de Formation
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
CSPS	Centre de Santé de Promotion Sociale
CSRLP	Cadre Stratégique Régionale de Lutte contre Pauvreté
Cu	Cuivre
DEP	Direction des Etudes et de la Planification
DRAHRH/SO	Direction Régionale de l'Agriculture de l'Hydraulique et des Ressources Halieutique du Sud-ouest
DRASSN/SO	Direction Régionale de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale du Sud-ouest
DREBA/SO	Direction Régionale de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation du Sud-ouest
DRED/SO	Direction Régionale de l'Economie et du Développement du Sud-ouest
DRESSRS/SO	Direction Régionale de l'Enseignement Secondaire, Supérieur et de la Recherche Scientifique du Sud-ouest
DRITH/SO	Direction Régionale des Infrastructures, des Transports et de l'Habitat du Sud-ouest
DRRA/SO	Direction Régionale des Ressources Animales du Sud-ouest
DRS/SO	Direction Régionale de la Santé du Sud-ouest
DTCP3	Vaccin anti-diphtérie, tétanos, coqueluche et poliomyélite
EBCVM	Enquête Burkinabé sur les Conditions de Vie des Ménages
EDS	Enquête Démographique et de Santé
ENEC II	Enquête Nationale sur l'Effectif du Cheptel
ENEP	Ecole Nationale des Enseignants du Primaire
ENSS	Ecole Nationale de Service Social
EP	Enquête Prioritaire
EPS	Education Physique et Sportive
FCB	Formation Complémentaire de Base
FIB	Financière du Burkina
FS	Formation Sanitaire
FS/GS	Fille de Salle et Garçon de Salle
FTS	Formation Technique Spécialisée
GTZ	Deutsche Gesellschaft Für Technische Zusammenarbeit
IDE	Infirmier diplômé d'Etat
IDH	Indice de Développement Humain
INSD	Institut National de Statistique et de la Démographie
KM	Kilomètre
KWA	Kilo Watt Ampère

MAEP	Mini-aduction en Eau Potable
MEBA	Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation
MEDEV	Ministère de l'Economie et du Développement
MEG	Médicament Essentiel Générique
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONATEL	Office National des Télécommunication
ONEA	Office Nationale de l'Eau et de l'Assainissement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PC	Physique Chimie
PDDB	Plan Décennal de Développement de l'Education de Base
PDR/SO	Projet de Développement Rural du Sud-ouest
PEA	Poste d'Eau Autonome
PEP	Préparateur d'Etat en Pharmacie
PEPA	Projet Eau Potable et Assainissement
Phar	Pharmacien
PIB	Produit Intérieur Brut
PNGT2	Deuxième Programme National de Gestion des Terroirs
PPTE	Pays Pauvres Très Endettés
PRSR	Projet de Réinsertion Sociale des Rapatriés
QUIBB	Questionnaire Unifié des Indicateurs de Base du Bien être
RCD	Rapport sur la Coopération au Développement
RD	Route Départementale
RESO	Radio Evangélique du Sud-ouest
RN	Route Nationale
RR	Route Rurale
SBE	Société Burkinabé d'Equipeement
SF/ME	Sage Femme et Maieuticien d'Etat
SKV	Société Kossouka Voyage
SOBA	Société BARRO
SOFITEX	Société des Fibres et Textiles
SOGEBAF	Société Générale BAMOGO et Frères
SONABEL	Société Nationale Burkinabé d'électricité
SONAPOST	Société National des Postes et Télécommunication
SOTRAKIF	Société de Transport KImtoré et Frères
STC/PDES	Secrétariat Technique pour la Coordination des Programmes de Développement Economique et Social
SVT	Science de la Vie et de la Terre
TBS	Taux Brut de Scolarisation
Tech. Labo	Technicien de Laboratoire
TELECEL	Téléphone Cellulaire
TELMOB	Téléphonie Mobile
TRANSMIF	Société de Transport Maïga et Frères
TSR	Transport SANA Rasmané
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UNITAS	Radio de l'unité
VAA	Vaccin Anti-Amarial
VAR	Vaccin Anti-Rougeoleux
VAT2 + FE	Vaccin Antitétanique 2 ^e dose et plus chez les femmes en ceintes
VIH/SIDA	Virus de l'Immunodéficience Humaine/Syndrome Immunodéficience Acquise

AVANT PROPOS

La création des treize (13) régions administratives, comme espaces de planification du développement économique et social, parachève avec la communalisation intégrale envisagée par le Gouvernement en 2006, l'armature institutionnelle de la décentralisation au Burkina Faso.

L'ensemble des collectivités territoriales créées dans ce cadre pour exercer avec une claire visibilité et un esprit de suite la gouvernance locale notamment en matière économique à cet échelon, a besoin d'une référence de proximité.

Le Gouvernement burkinabè à la faveur de la révision du Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP) en 2003, a accompagné chaque région dans un large processus participatif à se doter de cette référence de proximité que constitue le Cadre stratégique régional de lutte contre la pauvreté (CSRLP).

Par cette initiative, les autorités compétentes ont créé les conditions d'une réelle participation de la région à la coalition nationale pour la lutte contre la pauvreté.

C'est l'occasion pour nous, Gouverneur de la région du Sud-ouest de saluer cette belle initiative du Gouvernement et d'inviter tous les acteurs de développement de la région à redoubler d'efforts, à mettre à profit les opportunités existantes et à faire preuve d'imagination et de créativité pour inverser les contraintes en opportunités pour que rayonne la région du Sud-ouest.

Les résultats de la dernière enquête sur les conditions de vie des ménages (EBCVM) indiquent une accentuation de la pauvreté de 1,1 point entre 1998 et 2003 au plan national. Dans la région du Sud-ouest l'incidence de la pauvreté a augmenté de 12 points environ et l'accès aux services sociaux essentiels demeure encore limité. Ces indicateurs donnent la mesure du défi à relever en matière de développement et de lutte contre la pauvreté au plan régional.

A cet effet, je voudrais assurer l'ensemble des acteurs de développement de la région que les autorités régionales ne manègeront aucun effort pour appuyer toute initiative s'inscrivant dans la perspective de la réalisation du mieux être des populations de la région du Sud-ouest.

Le Gouverneur de la Région du
Sud-ouest



Rasmané OUANGRAOUA
Chevalier de l'Ordre National

Tableau 1 : Données de base de la région du Sud-ouest

DOMAINES	INDICATEURS
DONNEES ADMINISTRATIVES (Année 2003)	
Décentralisation	
Nombre de communes urbaines	04
Nombre de communes rurales	24
Nombre de villages	1 086
Déconcentration	
Nombre de provinces	04
Nombre de départements	28
Nombre de services régionaux	18
DEMOGRAPHIE	
Population totale (1996)	485 313
Nombre de femmes 2004	269 770
Nombre d'hommes 2004	248 846
Population estimée en 2004	518 616
Taux de croissance de la population	0,81 %
Taux de natalité	47,3‰
Taux de mortalité	17,3‰
Indice général de fécondité	7,0‰
Densité 2003	31,27 habitants/km ²
DONNES ECONOMIQUES (campagne 2001-2002)	
Agriculture	
Production céréalière 2002/2003	164 356 tonnes
Autres productions vivrières	66 285 tonnes
Production de rente 2002/2003	26 487 tonnes
Elevage (ENEC II)	
Bovins	275 974 têtes
Ovins	818 075 têtes
Caprins	447 560 têtes
Porcins	251 176 têtes
Volailles	1 665 990 têtes
Asins	2131 têtes
DONNEES SOCIALES (Année 2004)	
Santé	
Nombre de CHR	01
Nombre de CM	05
Nombre de CMA	01
Nombre de CSPS	59
Nombre de Pharmacies	04
Nombre de dépôts MEG	59
Nombre d'infirmiers d'Etat	102
Nombre sages femmes/Maieuticien d'Etat	12
Nombre médecins	06
Taux de séroprévalence	5,9%
Education	
Nombre d'écoles du primaire 2002/2003	334
Nombre de classes du primaire	1038
Effectif des élèves du primaire	48392
Taux de scolarisation	40,18%
Nombre d'établissements du secondaire 2002-2003	24
Effectif des élèves du secondaire 2002-2003	7529
Eau potable	
Nombre de forages et puits modernes 2002	2377
Nombre de bornes fontaines 2003	23
Nombre d'abonnés ONEA 2003	347
Etat de désenclavement	
Kilomètre de route bitumée 2004	239,05
Kilomètre de route en terre 2004	764,996

Tableau 2 : Dynamique de la pauvreté dans la région du sud ouest

	1994	1998	2003
Région Sud -Ouest	44,8	44,9	56,6
Burkina Faso	44,5	45,3	46,4

INTRODUCTION

1. Contexte et justification

A la faveur de son éligibilité le Burkina Faso à l'initiative d'allègement de la dette des Pays Pauvres Très Endettés (PPTTE), le Gouvernement Burkinabé avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers a élaboré au cours de l'année 2000 un Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) dont la principale ambition est de centrer la stratégie de développement du pays sur un meilleur impact des politiques publiques et sur la nécessité d'accroître le pouvoir d'achat des populations les plus défavorisées et de leur offrir un meilleur cadre d'épanouissement social.

Au titre des principales leçons apprises au terme de ces trois années de mise en œuvre, figure la prise en compte insuffisante de la dimension régionale. Pour corriger cette insuffisance et accompagner la dynamique de la déconcentration et de la décentralisation, le Gouvernement a intégré dans le processus de révision du CSLP, des consolidations régionales dans les treize régions administratives du pays.

La décision du Gouvernement de régionaliser le CSLP procède de la volonté de mieux prendre en compte les spécificités régionales et contribuer ainsi à un meilleur ciblage des actions de lutte contre la pauvreté au niveau régional.

2. Processus d'élaboration

Pour l'ensemble des treize régions le processus d'élaboration des cadres stratégiques régionaux de lutte contre la pauvreté a suivi une démarche participative essentiellement matérialisée par la tenue des consultations régionales. Le processus s'est également appuyé sur un certain nombre de principes de base reflétant les préoccupations majeures du Gouvernement.

2.1. Principes de base

Les principes de base ayant guidé l'élaboration des cadres stratégiques régionaux de lutte contre la pauvreté sont :

- ***l'équité dans l'allocation des ressources et de la redistribution des fruits de la croissance*** tout en recherchant une croissance de qualité et national des secteurs d'opportunités de la province, réductrice des inégalités entre provinces ;
- ***la cohérence des actions au niveau régional*** pour une meilleure synergie d'actions au service du développement provincial, régional et national par la promotion systématique d'actions se renforçant mutuellement au service de la réduction des inégalités et de la pauvreté ;
- ***l'habilitation des pauvres*** par la contribution effective au processus de développement provincial, régional de toutes les populations actives sans exclusion par le renforcement de leurs capacités à prendre en charge leur propre destin ;
- ***la réduction des inégalités Hommes-femmes*** élément déterminant des chances de réussite de toute stratégie de lutte contre la pauvreté. Les processus qui mènent à la pauvreté affectent différemment et à des degrés divers les hommes et les femmes. De ce fait, l'inégalité entre les hommes et les femmes est une cause majeure de la pauvreté chez les femmes et par conséquent de celle des ménages ;
- ***la réduction des disparités intra régionales et inter régionales*** qui sont sources d'exacerbation de la pauvreté et des inégalités et limitent la participation des différentes provinces au processus de développement régional d'une part et des régions au processus de développement national d'autre part ;

- *l'amélioration de la participation de tous les acteurs du niveau régional* afin d'assurer une plus grande validité des décisions prises et une réelle implication dans le processus de la formulation au suivi/évaluation.

2.2. Consultations régionales

Dans toutes les régions, des sessions régionales se sont tenues en vue d'examiner un rapport d'analyse de la situation socio-économique élaboré par les Directions régionales de l'économie et du développement (DRED). Ces sessions ont débouché sur un avant projet de cadre stratégique régional de lutte contre la pauvreté qui a été soumis à l'appréciation des participants aux consultations régionales qui ont couvert la période du 8 mai au 7 juillet 2003. Celle de la région du Sud -Ouest s'est tenue du 22 au 24 mai 2003 dans l'amphithéâtre de l'Ecole Nationale des Enseignants du Primaire (ENEP) de Gaoua.

2.2.1. Participation

L'organisation de ces consultations régionales répondait au souci du Gouvernement de corriger les insuffisances constatées en matière de démarche participative lors de l'élaboration du CSLP en 1999-2000.

Ainsi, la session de la région du Sud-Ouest a regroupé près de 260 participants provenant des Hauts-commissariats, des mairies, des services publics déconcentrés, du secteur privé (Chambre de commerce, établissements financiers et bancaires, etc.), de la société civile (syndicats, ONGs, associations, de développement, organisations de projets et programmes, députés, représentants de parties politiques, communicateurs traditionnels) et les partenaires techniques et financiers.

2.2.2. Déroulement des travaux

Au terme de la cérémonie d'ouverture parrainée par Madame le Ministre de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale, les travaux ont été conduits par un présidium composé de :

- Président : Haut-commissaire de la province du Poni ;
- Vices-Présidents : Hauts-commissaires des provinces de la Bougouriba, du Ioba et du Nounbiel ;
- Rapporteur : Directeur régional de l'économie et du développement du Sud-Ouest.

Le présidium était assisté par une équipe technique composée des représentants de l'administration, du secteur privé et de la société civile. Elle était chargée d'apporter l'éclairage et les précisions nécessaires au présidium et aux participants sur des questions spécifiques, d'appuyer les Hauts-Commissaires dans la conduite des débats aussi bien en plénières qu'en commissions et d'assister les rapporteurs dans l'élaboration des différents rapports. Le chef d'équipe assurait les fonctions de modérateur.

Tout au long des travaux, les participants sont intervenus librement tout en respectant l'esprit et les objectifs de ces consultations et en approfondissant les différents rapports sur les points d'intérêt régional jugés insuffisants. Pour des raisons d'efficacité, trois commissions thématiques ont été mises en place en vue d'apprécier d'une manière générale la cohérence d'ensemble du cadre stratégique régional, la pertinence de l'analyse de la situation et de définir des orientations stratégiques. Il s'agit de :

- la commission chargée des secteurs de production et de soutien à la production ;
- la commission chargée des secteurs sociaux et des questions du genre ;
- la commission chargée de la mobilisation des ressources et de la gouvernance locale.

2.2.3. Résultats des consultations régionales

De manière plus spécifique, elles ont permis :

- d'assurer aux participants une plus grande appropriation du contenu du CSLP et de son état de mise en œuvre ;
- d'établir la situation socio-économique de la région au cours des trois à cinq dernières années ;
- de définir les priorités et perspectives de développement et de réduction de la pauvreté au niveau régional ;
- de déterminer une matrice d'indicateurs de résultats jugés pertinents pour suivre les progrès en matière de lutte contre la pauvreté.

2.3. Matériaux de base utilisés

Le cadre stratégique régional de lutte contre la pauvreté a été élaboré par la Direction régionale de l'économie et du développement à partir d'un ensemble de matériaux de base (monographies...) et contributions des différents acteurs au niveau local. Il s'agit notamment de (i) l'enquête nationale sur les conditions de vie des ménages (EP III), (ii) l'enquête participative sur la pauvreté, (iii) l'enquête 123 sur le secteur informel, (iv) l'enquête démographique et de santé, (v) l'enquête sur l'impact de la crise ivoirienne sur l'économie du Burkina et (vi) les enquêtes test sur les nouvelles conditionnalités.

2.4. Validation du Cadre stratégique régionale de lutte contre la pauvreté

A la suite de la consultation régionale, un atelier de synthèse s'est déroulé du 04 au 17 août 2003 à Bobo-Dioulasso pour examiner les Projets de cadres stratégiques régionaux de lutte contre la pauvreté, établir des notes de synthèse afin de faciliter la prise en compte des priorités régionales dans le CSLP et pour préparer les assises nationales sur le CSLP tenues les 2, 3 et 4 octobre 2003 à Ouagadougou. Cet atelier a regroupé l'ensemble des DRED, des DEP des Ministères chargés de l'Agriculture, de la Santé, de l'éducation, de l'Administration territoriale, de la Sécurité ainsi que le STC-PDES et la DGEP. Les notes de synthèse issues de cet atelier ont fait l'objet de présentation aux assises nationales sur le CSLP tenues à Ouagadougou en octobre 2003.

A l'issue des assises nationales et après l'adoption du CSLP par le Gouvernement en octobre 2004 une réunion de méthodologie pour la finalisation des CSLP s'est tenue à Ouagadougou le 30 décembre 2004. Cette réunion a permis d'identifier les informations complémentaires tant au niveau des ministères techniques que de leurs services déconcentrés. S'agissant des ministères techniques, le Ministère de l'économie et du développement (MEDEV) a dressé une lettre circulaire en janvier 2005 à un certain nombre de ministères (MEBA, MESSRS, MAHRH, MS, MIHU, MATD, etc.) suivie d'une réunion technique. La synthèse des informations collectées a été transmise aux DRED pour prise en compte.

Par ailleurs après la nomination et l'installation du Gouverneur en décembre 2004, celui-ci convaincu de l'importance du Cadre stratégique régional de lutte contre la pauvreté (CSRLP) comme principal référence de toutes les interventions dans la région, a insufflé une nouvelle dynamique au processus de validation dudit cadre. A cet effet, un atelier final de validation regroupant les principaux acteurs s'est tenu le 17 mars 2005 à Gaoua dans les locaux de la Direction régionale des infrastructures, des transports et de l'habitat.

2.5. Programmes et axes stratégiques

La dernière enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages (EBCVM) réalisée par L'INSD en 2003, indique une accentuation de la pauvreté dans la région du Sud-ouest de 11,7 points alors qu'au plan national l'incidence de la pauvreté n'a progressé que d'un point. Par ailleurs l'analyse socio-économique de la région a fait ressortir les principaux enjeux ci-après : i) la valorisation du potentiel économique : la région dispose d'un potentiel agro-sylvo-pastoral important qu'il convient de valoriser par la diversification des production ; ii) la

gestion durable des ressources naturelles ; le Sud-ouest est une région à fort risque de dégradation avec une gestion conflictuelle des ressources naturelles relativement abondantes ; **iii**) le désenclavement des zones de production par la construction de pistes rurales, pistes à bétail, etc. ; **iv**) une plus grande maîtrise de l'eau pour la valorisation du potentiel irrigable ; **v**) le faible niveau de développement social et faible niveau des revenus monétaires ; **iv**) l'insécurité grandissante se caractérisant par des attaques à mains armées et des vols de bétail : cette situation est favorisée par le partage de deux frontières internationales (Ghana, et Côte d'Ivoire) très perméables.

Pour réaliser ces différents défis de développement, les autorités de la région du Sud-Ouest ont identifié en concertation avec l'ensemble des acteurs de développement les domaines prioritaires suivants :

- l'agriculture et l'élevage ;
- l'éducation ;
- la santé ;
- le désenclavement ;
- l'hydraulique villageoise.

Les différentes interventions s'articuleront autour de quatre axes stratégiques :

Axe 1 : Contribuer à la réalisation d'une croissance économique durable à travers une série d'actions et de mesures permettant de :

- favoriser l'essor de nouveaux créneaux à l'exportation, (fruits, anacarde, produits biologiques) et des filières porteuses qui jouent un rôle déterminant dans l'amélioration des revenus des populations (aviculture, embouche ovine, porcine etc.) ;
- restaurer et préserver la fertilité des sols ;
- améliorer la commercialisation du maïs et de l'igname ;
- développer la petite irrigation privée ;
- développer et renforcer le réseau de crédit décentralisé ;
- accélérer le programme de pistes rurales et créer des pistes à bétail ;
- renforcer les capacités des producteurs.

Axe 2 : Améliorer l'accès aux services sociaux de base

Il s'agit de :

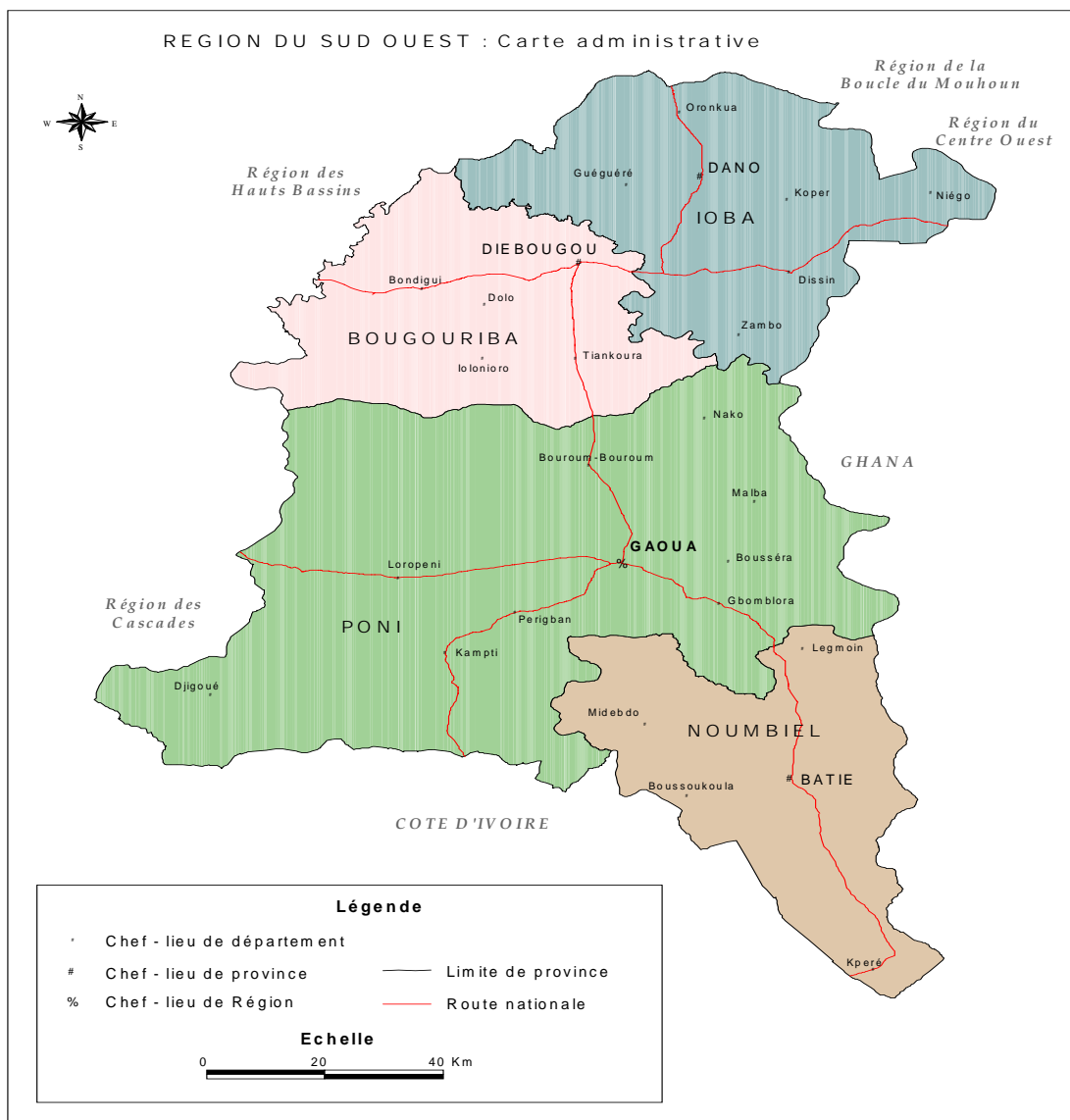
- promouvoir l'éducation de base pour tous ;
- assurer l'accès des populations aux soins de première nécessité y compris la santé de la reproduction (SR) et aux médicaments essentiels génériques (MEG) ;
- garantir l'accès des populations à l'eau potable et à un environnement sain ;
- assurer la réinsertion des filles formées au savon et des rapatriés de Côte D'Ivoire.

Axe 3 : renforcer le processus de décentralisation et les capacités des services décentralisés et déconcentrés en mettant un accent particulier sur la sécurité, l'implication des populations au processus de développement.

Il s'agit :

- d'assurer une plus grande fonctionnalité des services déconcentrés et décentralisés ;
- de garantir la sécurité des populations et des biens en permettant aux différents services de sécurité de jouer efficacement leur rôle.

Figure 1 : Carte administrative de la région du Sud ouest



Sources : BNDT(IGB), DGAT-DLR

DCAB, Septembre 2003

I. PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE LA REGION DU SUD-OUEST

1.1. Caractéristiques géographiques, administratives, physiques et démographiques

1.1.1. Caractéristiques géographiques et administratives

La région est située dans la partie sud-ouest du Burkina Faso Elle est limitée à l'Est par la république du Ghana et la région administrative du Centre-ouest, au sud par la république de la Côte-d'Ivoire, à l'Ouest par les régions administratives des Cascades et des Hauts Bassins, enfin au Nord par les régions administratives des Hauts Bassins, de la Boucle du Mouhoun et du Centre-ouest. Sa superficie totale est d'environ 16 576 km² soit 6,1% du territoire national.

La région du Sud-ouest est l'une des treize (13) régions créées par la loi n° 013-2001/AN du 02 juillet 2001 portant organisation du territoire du Burkina Faso. Elle est composée de quatre (4) provinces : la Bougouriba, le loba, le Nounbiel et le Poni. On dénombre 28 départements, 4 communes urbaines, 24 communes rurales et 1 086 villages. Les 4 communes urbaines correspondent au chef-lieu de chacune des provinces et disposent des organes élus et de l'autonomie financière.

A côté de l'organisation administrative moderne, cohabite une organisation sociale de type traditionnel, gérontocratique dont la structuration est marquée par des clans et des lignages. Le maintien de l'ordre social est basé sur le respect de la hiérarchie du chef de ménage en passant par la concession, la famille, le clan, le coutumier jusqu'au village ou à l'inter-villages. Dans le domaine foncier, le chef de terre est chargé de régler les litiges sur la base des lois et des règlements traditionnels qui régissent les sociétés. L'administration moderne n'est saisie que lorsqu'il y a des problèmes.

L'organisation sociale est aussi basée sur le matriclan avec trois variantes : la parenté maternelle, le matriclan du père et la parenté paternelle. Dans le rameau "Lobiri " (Lobis et Birifors), la parenté maternelle est prédominante, source de frustration de nos jours, dans le système d'héritage (le neveu prend l'héritage). Chez les Dagara-Wiilé, l'héritage se pratique en excluant la main mise des neveux sur les biens de l'oncle maternel. Les seuls héritiers légitimes dans ce système demeurent les frères ou sœurs consanguins du défunt. Dans la région, la femme n'a pas droit à la terre (excepté les champs de case, autour de l'habitation) ce qui ne facilite pas sa promotion.

La région est marquée par l'une des valeurs légendaires africaines (la solidarité) et par des pesanteurs socioculturelles néfastes (lévirat, excision, successions matrilineaires, dot etc). Mais compte tenu des difficultés économiques actuelles, certaines valeurs positives connaissent tant au niveau familial que communautaire une régression faisant place à des comportements individualistes. C'est pourquoi on assiste à un accroissement de la marginalisation des couches les plus démunies qui ne bénéficient plus d'une réelle solidarité clanique.

1.1.2. Milieu physique et naturel

Le Sud-ouest est l'une des régions les mieux arrosées du Burkina Faso (région comprise entre les isohyètes 900 et 1200 mm). Elle appartient à la zone climatique de type soudanien et se caractérise par un relief très accidenté (altitude moyenne de 450 m), une température moyenne annuelle de 27°C qui oscille entre un minimum de 21°C et un maximum de 32°C. L'amplitude thermique y est relativement faible (11°C). Le réseau hydrographique appartient au bassin versant du fleuve Mouhoun avec un potentiel important de sites de barrages, (Bougouriba, Nounbiel).

La végétation est relativement dense et variée. La région du Sud-ouest appartient au domaine phytogéographique soudanien avec une végétation de type savane. Du Nord au Sud, on observe une évolution de la savane arborée vers la forêt claire et les galeries forestières le long des cours d'eau. Les aires à vocation strictement faunique sont estimées à 271 000 ha.

Les espèces couramment rencontrées sont les singes, les petites antilopes, les porcs-épics, les lièvres, les francolins, les pintades, les sarcelles, les petites et grandes outardes, etc. Les ressources fauniques de la région du Sud-ouest, jadis abondantes et diversifiées, se sont de nos jours raréfiées.

1.1.3. Caractéristiques démographiques

Selon le recensement général de la population et de l'habitation de 1996, la population de la région du Sud-ouest était de 485 313 habitants. Elle croît à un rythme très faible que celui de la population totale (3,7% contre 0,81%). En 2005 la population de la région est estimée à 523 764 habitants et représente 4,08 % de l'ensemble du pays. Les provinces les plus peuplées sont le Poni 38,53 % et le loba 33,54 % de la population régionale. La province la moins peuplée est le Noubiel 11,22 %.

1.2. Etat et dynamique de la pauvreté

1.2.1. Approches et perception de la pauvreté

1.2.1.1. Approches et définition

Les manifestations de la pauvreté sont diverses et multiformes. Les différentes approches complémentaires les unes des autres, mettent en évidence deux dimensions essentielles : la dimension monétaire mesurée par le revenu et la dimension humaine mesurée d'une part, par la capacité et le niveau d'accès aux ressources productives et aux services sociaux essentiels et d'autre part, par le degré d'exclusion sociale et de participation à la vie communautaire.

A défaut de cerner le revenu effectif des ménages et des individus, l'on tente d'appréhender le bien-être par le niveau de consommation ou de dépenses. Ainsi, on établit un niveau normatif de dépenses calculé à partir des besoins alimentaires et non alimentaires appelée encore seuil ou ligne de pauvreté en dessous duquel les individus sont considérés comme pauvres. L'incidence de la pauvreté est la proportion des personnes ayant un niveau de dépenses en dessous de la ligne de pauvreté. A côté de cette ligne, existent d'autres indices : la profondeur et la sévérité de la pauvreté.

La profondeur de la pauvreté ou ampleur de la pauvreté est la distance moyenne qui sépare les revenus des personnes pauvres de la ligne de pauvreté tandis que la sévérité est la mesure de la dispersion des revenus des personnes pauvres autour de la distance moyenne qui les sépare de la ligne de pauvreté.

1.2.1.2. Différentes perceptions de la pauvreté

Les résultats des deux enquêtes participatives sur les perceptions des dimensions du bien-être, de la pauvreté et de l'accessibilité aux services sociaux de base en milieux urbain et rural, réalisées en 1998 et en 2003, s'accordent sur les perceptions suivantes :

- la pauvreté, notamment économique se traduit au niveau individuel par la non satisfaction des besoins essentiels tels que l'alimentation, l'habillement et le logement ;
- la pauvreté, au niveau collectif, se traduit plutôt par l'absence de facteurs naturels favorables tels que la famine et les situations d'épidémie, l'absence d'un environnement sécurisant (sécurité publique), le manque d'infrastructures socio-économiques (écoles, marchés, dispensaires), l'enclavement de certaines zones et le manque de moyens de transport.

Les évocations des perceptions de la pauvreté varient d'une région à une autre. Dans tous les cas quelque soit l'ordre, l'accent est mis sur (i) l'alimentation, (ii) l'emploi et les activités génératrices de revenus, (iii) la santé, (iv) le logement, (v) l'éducation et (vi) l'habillement.

1.2.2. Analyse des déterminants de la pauvreté

1.2.2.1. Evolution des seuils et indices de pauvreté

Au Burkina Faso, le seuil de pauvreté absolu était établi à 41 099 F CFA par personne et par an en 1994 et 44,5% de la population vivaient en dessous de ce seuil. Les données des Enquêtes Burkinabé sur les Conditions de Vie des Ménages (EBCVM) ont établi le seuil de pauvreté à 72 690 F CFA et à 82 762 F CFA par personne et par an respectivement en 1998 et en 2003. Il a été établi que 45,3% de la population vivaient en dessous du seuil de pauvreté en 1998 et 46,4% en 2003. D'où une croissance de l'incidence de près de 2 points entre la période 1994 à 2003.

L'indice de la pauvreté au niveau du Sud-ouest est passé de 44,8 en 1994 à 44,9 en 1998 soit une quasi-stagnation, les résultats de l'EBCVM de 2003 décrivent une forte dégradation des conditions de vie des ménages dans le Sud-ouest se traduisant par une aggravation de la pauvreté dans la région. L'incidence de la pauvreté a été estimée à 56,6 soit une dégradation de 12 points environ comparativement à 1998 alors qu'au plan national cette accentuation n'est qu'à peine d'un point. Cette situation serait en partie imputable au retour massif de la Côte d'Ivoire des ressortissants fuyant les exactions.

Tableau 3: Evolution des indices de pauvreté

	1994	1998	2003		
			P0	P1	P2
Région Sud -Ouest	44,8	44,9	56,6	17,5	7,2
Burkina Faso	44,5	45,3	46,4	15,6	7,1

Source : INSD, résultats de l'EBCVM 2003.

La profondeur de la pauvreté au niveau régional est de 17,5% contre une moyenne nationale 15,6%. Autrement dit, les dépenses moyennes des pauvres au niveau régional représentent 84,6% du seuil de pauvreté qui est de 82 672 F CFA en 2003. La pauvreté est plus sévère dans la région avec un indice de sévérité (P2) de 7,3 contre une moyenne nationale de 7,1.

1.2.2.2 Pauvreté et caractéristiques socio-économiques

1.2.2.2.1. Education et pauvreté

L'éducation est parmi les facteurs, l'une des composantes dont le développement dépend directement de la volonté publique et collective. Elle est une des « conditionnalités » dont la gestion affectera le plus profondément la dynamique des autres secteurs et le paysage économique à moyen et long terme. En cela, elle constitue un baromètre pour jauger de la crédibilité de toute la stratégie de développement du pays. En effet, l'analphabétisme explicite et ses formes déguisées sont un obstacle majeur à la productivité dans l'agriculture, l'industrie et les services à forte valeur ajoutée ; il constitue un frein à la santé des populations, à la protection de l'environnement et du cadre de vie, une terre fertile pour la pauvreté. Au total, c'est un facteur d'inertie et de régression économique et sociale. C'est pourquoi le développement de l'éducation est si essentiel à la croissance économique autant qu'au développement d'une société de dignité et de libertés.

En 2003, le taux brut de scolarisation (TBS) dans le primaire dans la région du Sud-ouest (32,60%) en dessous de la moyenne nationale (44,1%). Cependant une analyse plus fine montre une disparité énorme entre riches et pauvres et entre hommes et femmes. En effet, selon le revenu, les ménages les plus pauvres dans la région, ont un TBS de 39,19% contre un TBS de 25,15% pour les ménages nantis. Selon le genre, on note une différence de 8 points entre le TBS des hommes (60,52%) et celui des femmes (25,15%). Cette différence se réduit dans le secondaire et le supérieur.

1.2.2.2.2. Santé/nutrition et pauvreté

Un individu est considéré comme ayant accès aux services de santé s'il appartient à un ménage situé à moins de 30 minutes d'un établissement de santé. Il s'agit d'un accès physique (quel que soit le moyen de locomotion utilisé) qui traduit l'effort global cumulatif d'accroître l'offre des services de santé.

Les Enquêtes Burkinabé sur les Conditions de Vie des Ménages de 2003 révèlent que seulement 5,3% des ménages au Sud-ouest ont accès aux services médicaux, cas extrême, car pour l'ensemble du pays 35,2% de la population a accès aux services médicaux. Selon la même source, 54,8% des ménages sont à plus d'une heure de marche du centre de santé contre une moyenne nationale de 35,3%.

Alors, le constat est que l'utilisation des services de santé est encore très insuffisante, malgré les améliorations apportées ces trois dernières années et l'analyse de l'ensemble de ces indicateurs montrent que la situation sanitaire est loin d'être rose.

Le taux de couverture vaccinale entre 2000 et 2003 s'est amélioré. Ainsi, les taux de couverture pour les antigènes du BCG sont passés de 76% à 109%, ceux de la DTCP3 de 54% à 90%, pour la rougeole, on est passé d'un taux de 58% à 74% et enfin pour la fièvre jaune de 31% (2001) à 47%. Cette amélioration de la couverture vaccinale a eu pour effet de réduire les taux de mortalité infantile, juvénile et infanto-juvénile sur la période.

Les indicateurs de mortalité infantile, juvénile et infanto-juvénile permettent d'apprécier la couverture vaccinale des différentes aires sanitaires de la région. Bien qu'en amélioration en 2003 ils présentent une certaine disparité par aire sanitaire. En effet, au niveau de la mortalité infantile, les plus faibles taux sont enregistrés dans les aires sanitaires suivantes : Gaoua (6,31 %), Dano (7,01 %), Diébougou (10,52 %) et Batié (13,00 %). Pour le taux de mortalité juvénile qui concerne les enfants de 1 à 14 ans, Diébougou enregistre le plus faible taux (0,29 %), suivi de Dano (0,51 %), puis Batié (1,32 %) et Gaoua (1,94 %). Quant aux taux de mortalité infanto-juvénile, ils sont moins élevés dans les aires sanitaires de Dano (2,11 %), Diébougou (1,31 %) et légèrement pour Gaoua (2,34 %) et Batié (2,39 %).

1.2.2.2.3 Eau potable et pauvreté

Au sud-ouest, l'approvisionnement en eau potable est un problème majeur. Les résultats de l'EBCVM de 2003 indiquent que la région fait partie des plus défavorisées en matière d'approvisionnement en eau potable. En effet, 40,4% des ménages ne s'approvisionnent pas en eau potable et au sein de ce groupe 25,4 % consomment l'eau des rivières. L'alimentation en eau potable des populations rurales voile les disparités au niveau provincial et départemental. En 2003 le nombre de forages fonctionnels était de 1007 et on dénombrait 367 puits modernes ainsi que 34 retenues d'eau d'un cubage estimé à 2 489 379 m³. Entre 1998 et 2003, la situation en matière d'approvisionnement se caractérise par une légère amélioration du taux de couverture, due aux efforts consentis en matière d'équipement en forages et autres centres d'approvisionnement (en 1998, seulement 26% des ménages se ravitaillaient dans les forages ou les fontaines contre 46,6% en 2003). Ces tendances dénotent donc d'une amélioration de la qualité de l'eau disponible dans les ménages. Toutefois la rareté de l'eau potable se pose.

1.2.2.2.4 Habitat et pauvreté

Dans le domaine de l'habitat on a enregistré en 1998, au niveau des types de matériaux utilisés pour la construction du logement, plus de 96,5% de maisons en banco. Les statistiques de l'EBCVM de 2003 indiquent que 95,2% des maisons ont les murs en terre et 67% des constructions ont le toit en terre. L'habitat est précaire pour une région fortement arrosée. Ainsi on dénombre chaque année, des sans abris pendant la saison des pluies et cela pose souvent des problèmes d'hygiène et de santé publique.

Les constructions en dur laissent entrevoir une certaine aisance. Les constructions en matériaux non définitifs montrent les difficultés de la population à posséder un habitat décent.

Dans la plupart des centres urbains de la région, les constructions sont de plus en plus faites en matériaux définitifs du fait de la viabilisation de ces centres. Cependant, il faut souligner que très peu de ménages vivent en zone lotie (13%) d'où la prédominance rurale avec 86,8% des ménages de la région vivant en zone non lotie.

L'évolution actuelle des mentalités, favorisée par le désenclavement de la région, a permis de constater de plus en plus des constructions en matériaux définitifs en milieu rural. Dans les centres urbains, le nombre d'espaces non viabilisés est aussi en régression. Cet état de fait a eu pour avantage de réduire de manière significative le problème de logement qui se posait de façon criarde. De plus, les aménagements annexes qui accompagnent généralement l'ouverture des voies (caniveau) ont permis d'assainir le cadre de vie des populations vivantes dans les zones urbaines ; ce qui a un effet positif sur l'état de santé de ces populations.

L'accès à ce secteur est fonction de la zone de résidence ; si cet accès est plus facile en milieu rural où les mêmes grandes familles sont regroupées au tour du "Yir-soob", la situation est tout autre en zone semi urbaine. Cet état de fait s'explique par l'absence d'une politique qui facilite l'accès au logement dans ces zones. En effet, à travers l'adoption des lois de décentralisation en 1993 et l'organisation d'élection municipales en 1995 dans les 33 communes de plein exercice une autonomie de gestion était en même temps accordée à ces collectivités locales mais toute fois en conformité avec les textes y relatifs. Cette libre administration des collectivités n'a le plus souvent pas intégré l'approche sociale lors des opérations de lotissement. La conséquence directe de cette situation est la concentration du secteur entre les mains d'une minorité qui détermine l'accès au logement des populations citadines. Aussi il faut noter que beaucoup de terrains attribués dans les zones semi urbaines de la région sont à des degrés différents de mise en valeur. En effet, l'enclavement et l'éloignement de certaines collectivités (Batié, Kampti et Gaoua) rendent difficiles l'accès aux matériaux de base. Pour toutes ces raisons, les constructions en matériaux définitifs sont moins présentes dans les provinces du Nounbiel (très éloignée) que dans les autres provinces.

1.2.2.2.5. Emploi et pauvreté

Selon l'enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages (EBCVM) réalisé en 2003, la proportion des personnes actives occupées au sein de la population des 15 ans et plus est relativement élevées dans la région du Sud-Ouest. Elle se situe à 72% contre 27,1% d'inactif. 74,3% des travailleurs exercent dans l'agriculture, 11,7% dans le commerce et 3,8% dans les activités de fabrication. Une analyse plus fine révèle que parmi les populations qui travaillent, seulement 7,7% ont un emploi régulier, 55,6% travaillent sans être payé (chez un parent) et 35,4% travaille à son compte. Il existe donc un phénomène de sous-emploi plus ou moins déguisé. En effet, dans le secteur informel, 97,5% des « travailleurs » sont sous employés. Il ressort également que, 81,7% des sous-employés se retrouve dans le secteur agricole, 14,5% dans le commerce et 0,9% dans les activités de fabrication.

1.2.2.2.6. Pauvreté, groupe socio-économique et niveau de revenu

Selon le groupe socio-économique, la majorité des ménages pauvres figure parmi les agriculteurs indépendants (37,9%). Ensuite, viennent les ménages exerçant dans le privé informel (24,1%) et ceux installés à leur propre compte (14,9%). Les ménages les moins pauvres, sont ceux exerçant dans le public et le privé formel.

Selon le niveau de revenu, 14,7% des chefs de ménages exerçant comme agriculteurs indépendants sont dans le premier quintile, c'est-à-dire vivant dans l'extrême pauvreté. Cependant 16,0% de ces ménages sont dans le 5^{ème} quintile, c'est-à-dire qu'ils sont relativement riches. Parmi les producteurs de coton, on constate que la proportion dans le 1^{er} quintile est de 13,4% et elle est de 29,5% dans la 5^{ème} quintile.

1.2.2.2.7. Environnement et pauvreté

D'une façon générale, l'environnement a un impact très important sur les conditions de vie des ménages. Parmi les déterminants de la pauvreté en relation avec les conditions de l'environnement, on peut citer entre autres, la qualité et l'accès aux ressources naturelles, la fragilité écologique, l'accès à l'eau potable et aux latrines etc.

En se référant aux différentes dimensions de la pauvreté les relations entre environnement et la pauvreté dans la région du Sud-ouest, peuvent être appréhendées à deux niveaux à savoir : (i) l'environnement et santé et (ii) l'environnement et développement économique.

Dans le domaine de la santé, la prévalence de certaines maladies est liée aux conditions environnementales, notamment, l'existence dans la région :

- de nombreux marécages qui sont des réservoirs de la malaria ;
- d'affluents et de galeries forestières qui constituent des gîtes de vecteurs pour l'onchocercose, la trypanosomiase, la bilharziose, la schistosomiase, la fièvre jaune, la leishmaniose, et les shigelloses.

Les maladies diarrhéiques qui font partie des principales causes de consultations dans la région sont dues au faible accès des populations à l'eau potable et aux latrines.

Dans le domaine du développement économique, l'environnement offre à la région des conditions assez favorables de la production de la richesse notamment dans le secteur de l'agriculture. Toutefois l'exploitation abusive de ce potentiel pourrait hypothéquer l'avenir des générations futures si rien n'est fait. En effet on assiste à une dégradation continue des ressources naturelles (déforestation, ensablement des cours d'eau, dégradation des sols, et de biodiversité). Cette situation est mise en relation avec les pratiques culturelles et le mode de production extensif adopté dans la région. A cela il faut noter l'exploitation des ressources forestières pour besoin énergétique. En effet quelque soit le niveau de revenu le bois constitue la principale source d'énergie dans la région du Sud-ouest. Selon les données d'enquête il ressortir que 86,9% des ménages de la région utilisent le bois comme combustible pour la cuisine et 5,8% utilisent le charbon. Cette proportion s'élève à 100% pour les ménages appartenant au premier quintile, mais elle est de 82,7% pour les ménages du 5ème quintile où 15% des ménages utilisent le gaz comme combustible.

D'une manière général l'on observe de plus en plus dans la région un conflit entre la gestion concertée des ressources naturelles et la recherche du bien être par les populations.

II. LA SITUATION ECONOMIQUE

2.1. Situation économique

2.1.1. Agriculture

L'agriculture occupe environ 85% de la population. Cette activité demeure de nos jours peu ouverte à l'économie de marché et ses moyens de travail restent dans l'ensemble rudimentaires. La faiblesse de l'encadrement technique, l'analphabétisme et les difficultés d'accès aux crédits agricoles expliquent en partie cette situation. Cependant, la région est autosuffisante du point de vue alimentaire. Le taux de couverture des besoins suivant le bilan céréalier au cours des trois dernières campagnes agricoles a été respectivement de 157% en 2000/2001, 144% en 2001/ 2002 et 186% en 2002/2003. On dénombre une gamme variée de cultures : le sorgho, le mil, le maïs, le riz au titre des cultures céréalières, le coton, l'arachide, le sésame, le soja comme cultures de rente ; le souchet et le niébé, la patate, l'igname comme autres cultures vivrières. Elle est une agriculture de subsistance dominée par les cultures vivrières qui coexistent avec des cultures de rente en constante évolution.

2.1.1.1. Les cultures vivrières

Les cultures vivrières sont constituées des céréales et des autres cultures vivrières (niébé, vouandzou, ignames et patate).

2.1.1.1.1. La production céréalière

Les superficies emblavées par les cultures céréalières sont en constante progression au cours de ces trois dernières campagnes. Elles sont passées de 187 909 ha en 2000-2001 à 203 784 ha en 2002-2003 soit une extension moyenne de 4,1% par an. Plus de la moitié des superficies emblavées, est consacrée à la culture du sorgho et plus du quart (1/4 à la culture de mil).

Tableau 4: Evolution de la production céréalière de la région du Sud-ouest de 2000 à 2003

CAMPAGNE AGRICOLE	Mil			Sorgho			Maïs			Riz			Ensemble	
	Sup.	Prod.	Rend.	Sup.	Prod.	Rend.	Sup.	Prod.	Rend.	Sup.	Prod.	Rend.	Sup.	Prod.
2000-2001	53474	38405	718	95074	84405	888	34649	46688	1347	4712	8725	1852	187909	178223
2001-2002	49848	34094	683	95321	77762	816	39941	43848	1098	4337	8652	1994	189457	164356
2002-2003	53295	40979	770	101960	98437	970	43825	66035	1510	4704	7091	1510	203784	212642

Source : DRAHRH/SO

La production céréalière a augmenté à un rythme plus accéléré que celui des superficies en raison de l'amélioration constante des rendements des différentes spéculations. La production céréalière après une baisse de 8,4% en 2001-2002 comparativement à la campagne antérieure a enregistré une augmentation de 29,4% en 2002-2003 induisant un rythme moyen de 9,4% sur l'ensemble de la période. Au-delà de l'amélioration des rendements, il faut relever que ces performances de la production céréalière, sont aussi le fait d'une montée en puissance de la production de maïs qui fait un des meilleurs rendement (1510 kg/ha) et enregistre la plus forte progression 19% en moyenne par an contre 8% à la production de sorgho alors que les productions de mil et de riz stagnent quasiment.

Au regard de ces résultats liés notamment à l'importance des rendements à l'hectare, la région du Sud-ouest pourra mieux jouer sa vocation de "région céréalière" si un accent particulier est mis sur l'intensification.

2.1.1.1.2. Les autres cultures vivrières

Ces cultures n'ont pas connu le même essor que les cultures céréalières au cours de la période sous revue.

Tableau 5: Evolution de la production régionale des autres cultures vivrières de 2000 à 2003

CAMPAGNE AGRICOLE	Niébé			Vouandzou			Ignames			Patate			ensemble	
	Sup.	Prod.	Rend.	Sup.	Prod.	Rend.	Sup.	Prod.	Rend.	Sup.	Prod.	Rend.	Sup.	Prod.
2000-2001	12869	11708	909	-	-	-	10913	102477	9390	762	2887	3789	25544	117072
2001-2002	11404	10582	928	-	-	-	7793	54366	6976	345	1337	3875	19488	66285
2002-2003	13437	10946	810	-	-	-	10528	104037	9880	697	5007	7183	24666	119990

Source: DRAHRH/SO

D'une manière générale, les superficies emblavées pour ces cultures ont pratiquement stagné. Il en est de même de la production. A l'exception de la production de la patate qui a presque doublé entre les campagnes 2000-2001 et 2002-2003 passant respectivement de 2 887 tonnes à 5 007 tonnes. La région du Sud-Ouest est réputée grosse productrice d'igname qui demeure la culture dominante. Le meilleur tournage à l'hectare est aussi observé dans cette région 9 tonnes/hectare en moyenne pour l'igname et 5 tonnes/hectare en moyenne pour la patate. Ces cultures constituent des sources importantes de ressources pour les exploitants du Sud-Ouest. Les provinces du Poni et du Noubiel viennent largement en tête.

En somme la région est autosuffisante du point de vue alimentaire comme l'atteste le tableau du bilan céréalier au cours des campagnes agricoles de 2000 à 2003. Néanmoins, la production mérite d'être accrue pour une plus grande contribution de la région à l'atteinte de l'objectif de l'autosuffisance alimentaire au plan national. Le disponible céréalier est souvent anéanti par la vente précoce aux commerçants. La dynamisation des banques de céréales pourrait atténuer cette perte.

Tableau 6: Bilan céréalier de la région du Sud – Ouest des campagnes 2000 à 2003

Campagne	Population	Besoins 190 kg /pers (tonnes)	Production brute (tonnes)	Disponible (tonnes)	Excédent /déficit (tonnes)	Taux de couverture des besoins en(%)
2000 –2001	503065	95 582	178 223	151 490	+ 55 152	157
2001 – 2002	507645	96 453	164 356	139 703	+ 42 516	144
2002 – 2003	512286	97 334	212 542	180 661	+ 83 327	186

Source: DRAHRH/SO et calculs DRED/SO

2.1.1.1.3. Les cultures de rente

Au titre de ces cultures, la région du Sud-Ouest pratique les cultures de coton, de l'arachide, du sésame et du soja.

Tableau 7: Evolution de la production des cultures de rentes du Sud-ouest de 2000 à 2003

CAMPAGNE AGRICOLE	Arachide			Sésame			Soja			Coton			Ensemble	
	Sup.	Prod.	Rend.	Sup.	Prod.	Rend.	Sup.	Prod.	Rend.	Sup.	Prod.	Rend.	Sup.	Prod.
2000-2001	12086	9670	800	208,75	116,8	559	273	166	608	14249	14526	1019	26816	24828
2001-2002	17331	14583	841	388	163	420	714	415	581	13783	14779	1072	32216	29940
2002-2003	12865	12475	740	202	87	430	216	203	940	13599	16398	1210	27112	29163

Source : DRAHRH/SO

2.1.1.3.1. Le coton

Les superficies emblavées pour cette culture représentent près de la moitié de l'ensemble des superficies consacrées aux cultures de rente. Toutefois, il faut relever que ces superficies diminuent d'année en année au profit certainement d'autres cultures notamment le maïs. Malgré le rétrécissement des superficies la production de coton a augmenté de 6,25% en moyenne par conséquent à une nette amélioration des rendements qui ont atteint plus de 1,2 tonnes à l'hectare en 2002-2003 largement au-dessus de la moyenne nationale.

Les provinces de la Bougouriba et du Ioba constituent la zone de production cotonnière par excellence de la région et produisent plus de 95% de la récolte régionale, d'où l'implantation d'une usine de la SOFITEX à Diébougou dans la Bougouriba. En tout état de cause, le coton représente à peine 5% des superficies emblavées et la contribution de la région représente 5,23% de la production nationale.

2.1.1.3.2. Les autres cultures de rente

Les autres cultures de rente occupent la moitié des superficies consacrées aux cultures de rente avec une forte prédominance de la culture d'arachide qui occupe plus de 95% de l'espace. A l'exception de la production d'arachide qui excède les 1 000 tonnes en moyenne par an mais dont l'évolution a été très erratique, les autres productions sont très marginales atteignant rarement les 500 tonnes.

2.1.2. Elevage

L'élevage occupe la seconde place dans l'économie du sud-ouest. Une des caractéristiques de cet élevage réside dans le fait que les exploitants autochtones sont à la fois agriculteurs et éleveurs. Il est de type traditionnel avec des espèces locales de faible productivité. Cependant l'élevage est une activité prometteuse compte tenu des potentialités qui lui sont offertes. Il s'agit de : la grande disponibilité en pâturages, l'existence de points d'eau, la présence des services d'encadrement, l'existence de groupements assez bien structurés, la diversité des filières, le nombre relativement élevé des effectifs. La région du Sud-ouest connaît des mouvements commerciaux et de transhumance très importants de bétail. Cette situation influe sur la santé du cheptel régional et la qualité des pistes à bétail.

Tableau 8: Effectifs du cheptel et de la volaille dans le Sud-ouest des quatre dernières années

Espèces animales	2000	2001	2002	2003
Bougouriba				
Bovins	53400	54500	55600	32867
Ovins	60900	62800	64700	32853
Caprins	71700	73900	76200	50399
Porcins	6100	6300	6500	37630
Volaille	109600	112900	116300	307745
Asins				890
Ioba				
Bovins	70400	71800	73300	62181
Ovins	90100	92800	95600	73006
Caprins	111500	114900	118400	190868
Porcins	38300	39500	40700	122048
Volaille	501300	516400	531900	510413
Asins				1241
Poni				
Bovins	120800	123300	125800	143469
Ovins	62100	64000	66000	694079
Caprins	118300	121900	125600	163134
Porcins	24500	25300	26100	71719
Volaille	901000	928100	956000	683146
Noumbiel				
Bovins	59500	60700	62000	37457
Ovins	30600	31600	32600	18137
Caprins	58200	60000	61800	43159
Porcins	12400	12800	13200	19779
Volaille	443200	456500	470200	164686
Région				
Bovins	304100	310300	316700	275974
Ovins	243700	251200	258900	818075
Caprins	359700	370700	382000	447560
Porcins	81300	83900	86500	251176
Volaille	1955100	2013900	2074400	1665990
Asins	-	-	-	2131

Sources: Calculs DRED/SO, * ENEC II, juin 2003

Les effectifs du cheptel ont évolué de manière très erratique. L'enquête nationale sur les effectifs du cheptel (ENEC II) de 2003 amplifie les effectifs de certaines espèces. Les effectifs des ovins et des porcins ont été respectivement multipliés par 3 comparativement à 2002. Celui des caprins a enregistré une progression de 17%. Cette situation exceptionnelle peut être liée à un reflux de bétail ou à une longue attente du fait de la crise sociopolitique en Côte d'Ivoire. Elle fait en même temps de la province frontalière du Poni, la principale zone d'élevage de la région.

Les animaux abattus au niveau de la région sont destinés à la consommation locale. La situation se présente comme suit :

Tableau 9: Les abattages contrôlés du Sud-ouest en 2002 et 2003.

Province	Espèces en 2002			
	<i>Bovins</i>	<i>Ovins</i>	<i>Caprins</i>	<i>Porcins</i>
Bougouriba	822	3 638	6 008	2 583
Ioba	892	3 638	*	*
Poni	3 984	5 382	19 593	9 884
Noumbiel	235	449	1 177	923
Région 2002	5933	13107	26778	13390
Région 2003	7220	4491	22680	14544

Source : DRRRA/SO

N.B. : * = Bougouriba et Ioba confondues.

Les cuirs et peaux constituent la matière première de l'artisanat. Les populations utilisent ces sous-produits pour la confection de sacs, de carquois, de tam-tams et de fauteuils en bois (attaches). On estime que seul un tiers de la production est exportée.

Les exportations de cuirs et peaux sont similaires à celles des animaux vendus sur pied, à savoir que les échanges se font en dehors des structures formelles organisées, d'où la difficulté de maîtriser le flux réel des échanges commerciaux de produits d'élevage.

Tableau 10: Les exportations contrôlées en 2002

Espèces	Localités	Bougouriba	Ioba	Noumbiel	Poni	Total
Bovins		524	1423	217	2697	4861
Ovins		16	0	0	0	16
Caprins		27	0	581	0	608

Source : DRRRA/SO

L'inexistence de marchés à bétail structurés dans la région ne permet pas une meilleure maîtrise des données statistiques en matière de commercialisation

2.1.3. Environnement

La région du Sud –Ouest appartient au domaine phytogéographique soudanien avec une végétation de type savane. Du nord au sud, on observe une évolution de la savane arborée vers la forêt claire et les galeries forestières le long des cours d'eau.

La savane arborée couvre les provinces du Ioba et de la Bougouriba en grande partie, avec une densification du Nord au Sud. Elle est souvent dominée par les galeries forestières le long des cours d'eau. La savane boisée soudanienne se rencontre dans les départements de Zambo, Ouessa, Niégo dans la province du Ioba, les départements de Tiankoura et Diébougou, dans la province de la Bougouriba, les départements de Nako, Malba, et Kampti dans le Poni; elle est constituée d'arbustes et d'arbres formant un couvert clair laissant filtrer la lumière. La strate varie entre 5 et 12 mètres. La savane boisée guinéenne se rencontre dans les plaines des départements de Loropéni, Gaoua, Gbomblora dans la province du Poni et dans le département de Legmoin dans la province du Noumbiel. Comme la savane boisée soudanienne, sa strate varie entre 5 et 12

mètres et le taux de recouvrement des ligneux est de 20 à 70%. La forêt claire est présente plus au sud de la région notamment dans les départements de Batié, Midebdo, Kpuéré dans la province du Noumbiel et dans le département de Djigouè dans la province du Poni. C'est une savane boisée riche et dense avec un taux de recouvrement en ligneux de 70 à 90%. La forêt galerie se situe le long des cours d'eau qui sillonnent la région. La strate varie entre 20 et 30 mètres de haut.

Les formations forestières naturelles se répartissent en deux domaines : domaine non classé et domaine classé. Le domaine classé comprend des réserves de faunes et des forêts classées. La situation se présente comme suit :

Tableau 11: forêts classées

Désignation	Provinces	N°A/D/O	Date	Superficie (ha)	Observations
Forêt classée du Koulbi	Noumbiel	1092	26/03/37	40 000	
Forêt classée de la Bougouriba	Bougouriba	690/FOR	04/08/55	8 500	Totalement occupée
Forêt classée de Nabéré	Bougouriba	5768/SE/F	03/08/53	6 500	
Réserve partielle de faune de Nabéré	Bougouriba	5768/SE/F	03/08/53	36 500	
Réserve partielle de faune de Bontioli	loba	3147/SE/F	23/03/37	29 500	
Réserve totale de faune de Bontioli	loba	3147/SE/F	23/03/37	12 700	
TOTAL				153 700	

Source : CONAGES 1996

Cependant, toutes ces richesses d'antan sont menacées par les actions anthropiques (feux de brousse, coupe abusive, divagation, cultures extensives ou sur brûlis etc.). Des mesures doivent être prises afin de conserver cette richesse productive, nourricière et utilitaire. Tout en satisfaisant ses besoins, les populations doivent gérer de manière rationnelle ce potentiel.

Malgré la dégradation des formations classées, les aires fauniques sont estimées à 271 000 ha dans la région du Sud-ouest. Les plus importantes sont constituées par :

- le ranch de gibier de Bontioli : ce ranch constitué par les réserves totale et partielle de Bontioli couvre une superficie de 42 200 ha. Il a été concédé en 1996 pour une durée de 10 ans mais présentement il est abandonné par le concessionnaire qui n'a jamais respecté les termes de la concession ;
- la forêt classée de Koulbi de 40 000 ha.

La pêche quant à elle est possible grâce aux cours d'eau du Poni, de la Bougouriba, du Mouhoun, de la Kamba, du Koulbi et les nombreux plans d'eau existant de la région. On note l'existence d'unions provinciales et des groupements de pêcheurs dans les provinces du Poni et de la Bougouriba.

2.1.4. Industries, mines et artisanat

L'activité industrielle est quasi inexistante du fait de l'absence d'industrie dans la région. Elle dispose seulement d'une usine d'égrainage de la SOFITEX implantée en 2003 dans la ville de Diébougou, province de la Bougouriba.

Sur le plan minier, les prospections ne sont pas encore approfondies dans la région. Cependant, l'orpaillage est intensément pratiqué dans certaines zones notamment à Guéguéré dans le loba, à Bondigui dans la Bougouriba, ainsi que dans les gisements alluvionnaires des départements de Gbomblora, Kampti et Nako dans le Poni et dans la province du Noumbiel. Selon une étude prospective réalisée en février 2001, il existe des gisements de cuivre à Diénémera-sud et à Gongondy qui totalisent 24 millions de tonnes de minerais à 0,8 % CU et 0,5 g/t AU.

L'artisanat est une activité secondaire exercée par la population, il comprend l'artisanat d'art, de production ou de service. L'artisanat d'art exprime la culture passée ou présente et se manifeste essentiellement à travers la poterie et la sculpture. Dans la région, la poterie et la vannerie sont des activités purement féminines ; la forge, le travail du bois, la fabrication des balafons et la construction des greniers sont des activités masculines. L'artisanat de service ou de production englobe toutes les activités fournissant un service d'entretien et de réparation telle que la mécanique la maçonnerie, la menuiserie etc. Ce secteur informel manque de qualification professionnelle et n'est pas bien structuré.

2.1.5. L'énergie

Dans la région le pétrole lampant est la principale source d'énergie pour l'éclairage domestique avec 81,7 % de ménages concernés selon EPII en 1998. L'enquête de 2003 révèle que 94,7% des ménages utilisent le pétrole pour l'éclairage. La torche à pile représente un mode d'éclairage relativement important 1,5% des ménages contre une moyenne nationale de 13,2 %. En ce qui concerne l'électricité, il n'est accessible qu'aux ménages les plus aisés (2% contre 10,4% au niveau national).

Les centres de production de l'énergie électrique sont implantés dans les villes de Diébougou et Gaoua. Ils sont équipés de vieux groupes électriques dont les puissances varient de 110 à 500 KWA. En 2003, en dehors des communes de Gaoua, de Dano et de Diébougou bénéficiaires d'électricité, la population a recours à deux autres principales sources : l'énergie solaire, le bois de chauffe et le charbon de bois.

La politique gouvernementale prévoit la fourniture d'énergie solaire dans les chefs lieux de provinces et de départements démunis d'énergie électrique, puis dans les formations sanitaires et scolaires.

2.1.6. Les télécommunications

2.1.6.1. Couverture téléphonique

Le système de communication utilise une URAD (Unité de Raccordement d'Abonnés à Distance) installé à Bobo-Dioulasso et est raccordé au central numérique. La téléphonie mobile existe dans la région (Diébougou et Gaoua) à travers les réseaux TELMOB, TELECEL et CELTEL.

Tableau 12: Situation des abonnés de l'ONATEL dans la région

Provinces	Localités	Nombre d'abonnés
Bougouriba	Diébougou	254
Poni	Kampti	45
	Loropéni	14
	Gaoua	313
Ioba	Dano	120
	Dissin	51
	Ouessa	15
	Hamelé	24
Noumbiel	Batié	39
	Legmoin	11
TOTAL		886

Source : ONATEL

2.1.6.2. Médias (presse écrite, radios et télévision)

Les provinces reçoivent les émissions radiodiffusées et télévisées de la radio télévision du burkina par la station régionale de Radio-Gaoua. Il existe deux radios confessionnelles dénommées RESO et UNITAS implantées respectivement à Gaoua et à Diébougou.

Au niveau des quotidiens et hebdomadaires d'information, la région est desservie par l'intermédiaire des distributeurs.

2.1.6.3. Couverture postale

Dans la région on dénombre cinq bureaux de services postaux à Batié, Gaoua, Dano, Diébougou et Dissin. On dénombre 278 boîtes postales dont la répartition est consignée dans le tableau ci-après.

Tableau 13: Situation des abonnés de la SONAPOST de la région

Provinces	Localités	Grandes boîtes	Petites boîtes
PONI	Gaoua	34	61
	Loropéni	1	
	Nako	1	
IOBA	Dano	1	49
	Koper	-	1
	Orunkua	-	1
	Guéquéré	-	1
	Dissin	7	23
	Ouessa	-	2
BOUGOURIBA	Diébougou	7	61
	Tiankoura	1	-
	Dolo	-	1
NOUMBIEL	Batié	17	8

Source : SONAPOST, 2004

2.1.7. Infrastructures routières et transport rural

La région du Sud-ouest est encore fortement enclavée. Jusqu'en 2000, la politique de désenclavement a porté sur l'entretien périodique des routes, la promotion de l'électrification rurale et l'utilisation des énergies renouvelables grâce à l'installation de plaques solaires dans certains sites stratégiques (écoles, CSPS, etc.).

Le réseau routier dans le Sud-ouest se trouve dans un état acceptable. Toutes les provinces sont totalement désenclavées. La majeure partie des départements ont accès à leurs chef-lieux de province. comporte un ensemble de routes nationales, régionales, départementales et de pistes rurales. La RN 12, longue de 242 km bitumée traverse la région du Nord au Sud. Le reste du réseau est impraticable surtout en saison de pluies où la majorité des départements sont coupés des chefs-lieux de provinces.

Tableau 14: Situation des routes nationales dans la région du Sud-ouest

Classe des routes	Tronçon	Longueur (Km)
RN 11 - 4	Lm - 1/8 Gaoua	66,273
RN 11 - 5	Gaoua-Batié	67,560
RN 11 - 7	Batié-Kpuéré Frontière Côte d'Ivoire	54,000
RN 20 - 2	Lim- 7/8 Djikologo	36,379
RN 20 - 3	Diébougou-BGB Lim 2/8	47,025
RN 12 - 2	Founzan-Dano	41,546
RN 12 - 3	Dano-Djikologo	24,792
RN 12 - 4	Diébougou-Gaoua	72,701
RN 12 - 5	Gaoua-Kampti	36,801
RN 12 - 6	Kampti-Frontière Côte d'Ivoire	28,191
TOTAL		475,268

Source : DRITH/SO

Tableau 15: Routes régionales

Classe des routes	Tronçon	Longueur (Km)
RR 08-1	Lattara – Batié	65,617
RR 25-1	Dano-Koper	31,619
RR 25-02	Dano – Guéguéré	16,676
RR 25-3	Guéguéré – Nakar	14
RR 27-1	Tonkar – Nako	31,734
RR 27-2	Nako – Tiankoura	26,600
RR 27-3	Tiankoura – Diassara	54,467

Source: DRITH/SO

Tableau 16: Routes départementales de la région du Sud-ouest

Classe des routes	Tronçon	Longueur (Km)
RD 106-1	EMB – Bousséra	12
RD 131-1	Batié – Boussoukoula	10,5
RD 132-1	Boumoï – Nako	50,534
RD 133-1	Bouroum-B – Loropéni	68,341
RD 133-2	Loropéni – Kampti	19,460
RD 134-1	Kampti – Djigouè	46,600
RD 135-1	Nicéo – Loukoura	21,807
RD 137-1	Zambo – Dissin	19,176
RD 138-1	Bondigui – Wan	5,456
RD 139-1	Oronkua – Benkadi	84,995
RD 140-1	Djingerma - Benkadi	75,455
RD 136-1	EMB N11 – Legmoin	5
RD	Batié – Koriba	12

Source: DRITH/SO

Les pistes rurales sont fortement dégradées, voire impraticables. Cette situation entrave très fortement l'écoulement de la production, le transport et l'exercice des activités commerciales. Ce handicap conduit les populations rurales à s'adonner à des cultures de subsistance.

Du point de vue transport urbain, la région est desservie par de nombreuses sociétés de transports dont : TRANSMIF, RAKIETA, SOBA, TSR, SKV, SOGEBAF, SOTRAKIF etc. Il existe des particuliers ayant des camions, des Minibus desservant la région tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. L'ensemble de ces transporteurs exerce le transport mixte (passagers et marchandises) ce qui est contraire à la législation en vigueur.

Dans la région, seules les communes de Diébougou et Gaoua disposent de gares routières fonctionnelles. Au niveau des autres localités, les véhicules stationnent de manière anarchique aux alentours des marchés et aux abords des rues. Quelques véhicules assurent le transport aussi bien de marchandises que de personnes, transport mixte. Il existe seulement dans la ville de Gaoua des taxis qui assurent les déplacements internes notamment en direction de la gare routière excentrée.

2.1.8. Commerce

Dans l'ensemble, le secteur est dominé par le petit commerce de détail généralement pratiqué par les femmes. Le troc (échange direct d'un objet contre un autre) existe toujours et il est bien remarquable en période de soudure. Les activités de commerce quelque peu structurées sont essentiellement les boutiques et magasins de marchandises générales, les bars et dépôts de boissons, la petite restauration et quelques entreprises privées.

Une part importante du commerce se fait avec les pays voisins à travers des échanges sur les marchés frontaliers de la république du Ghana et celle de la Côte d'Ivoire.

La région du Sud-ouest encore enclavée est un potentiel carrefour d'échanges. Cependant les infrastructures économiques de la région se résument à quatre abattoirs, deux gares routières à Diébougou et à Gaoua et un

ensemble d'infrastructures commerciales (cf. annexe). Les marchés de villes et villages constituent essentiellement le circuit commercial de la région et ont une périodicité fixe, variant entre cinq (5) jours et sept (7) jours. Le jour du marché est le moment où s'effectue le maximum de transactions commerciales. Elles portent généralement sur les produits les plus inattendus aux produits les plus industriels que l'on puisse trouver.

Il est toutefois difficile d'appréhender l'activité commerciale de la région au niveau de la formation du PIB (Produit Intérieur Brut) et des budgets provinciaux. Les entrées frauduleuses de marchandises compliquent la maîtrise des circuits. En somme, le secteur reste très peu développé en raison de l'étroitesse du marché et de certaines contraintes (mauvaise qualité des routes, faiblesse des politiques commerciales des opérateurs, non mise en valeur des marchés départementaux...). Cependant, de nombreuses opportunités s'offrent à l'activité commerciale avec la levée progressive des contraintes.

2.1.9. Tourisme et hôtellerie

Le Sud-ouest regorge de sites touristiques dont le plus important demeure le musée du Poni à la fois ethnographique de l'habitat traditionnel et de musée vivant ou écomusée.

Tableau 17: Sites touristiques

Province	Départements	Lieu du site	Nom du site
Noumbiel	Batié	Commune de Batié	Cimetière militaire (français)
		Commune de Batié	Tombe de Da Mar (fondateur de Batié)
		Dokita	Ouilé (grotte des Sofas)
		Batié	Ruines du Lycée (LOC)
Ioba	Dano	Dano	Colline Ioba Habitat Dagara
	Zambo	Djikologo	Grotte de Djikologo
Bougouriba	Diébougou	Diébougou	Grotte de l'armée française
	Dolo	Dolo	Féticheur tradipraticien djan
Poni	Gaoua	Commune de Gaoua	Le Musée provincial Grotte de la colline Colline de Tambili
	Loropéni	Loropéni Obiré	Les ruines de Loropéni Les sanctuaires des rois Gans
	Gbomblora	Gbomblora	Grande maison de Da Bindouté
	Kampti	Kampti	Les collines à tranchée

Source : DRED/SO

Les infrastructures d'accueil hôtelier de la région se résument aux hôtels et auberges recensés dans le tableau ci-après :

Tableau 18: Infrastructures d'accueil de la région

Province	Départements	Ville	Nom de l'hôtel	Standing	Nombre de chambres	Nombre de Lits
Poni	Gaoua	Gaoua	Halla	2 étoiles	23	23
			Poni	Utilitaire	10	10
	Kampti	Kampti	Auberge	"	5	5
Bougouriba	Diébougou	Diébougou	Relais	"	7	7
			Gare	"	6	6
Ioba	Dano	Dano	Auberge	"	17	17
			Equinoxe	"	3	3
			Chez Dazié	"	6	7
	Dissin	Dissin	Baa-boulé	"	4	4
			Yelvla	"	17	34
Ouessa	Hamélé	Mandou	"	10	10	
Noumbiel	Batié	Batié	Wouontor	"	3	3
			Pyramide	"	4	4
			Espérance	"	-	
			Croix du sud		3	

Source : DRED/SO

En dehors de ces infrastructures plus ou moins réglementaires dans le domaine de l'hôtellerie, il existe des possibilités au niveau de quelques services déconcentrés de la région (DRITH/SO, SONABEL, CNSS, ENEP de Gaoua, ENSS). A cette liste il convient d'associer le centre de refuge des sœurs catholiques et le centre du diocèse qui offrent une grande capacité d'accueil pour des séjours en groupe.

2.1.10. Contraintes opportunités et forces de spécialisation régionale

L'économie régionale dominée par le secteur primaire dispose de potentialités importantes qu'il convient de consolider par une approche de diversification de la production et de la gestion durable des ressources naturelles. La production de tubercules d'igname représente plus de 52,2 % de la production nationale et fait de la région le leader dans la production de cette spéculacion qui demeure malheureusement très peu valorisée à cause du mauvais état des pistes rurales, des difficultés de transport et de l'inorganisation de la filière. Aussi l'extension des champs d'anacardiens, de piment, de pois sucré (souchet) et les cultures de contre saison peuvent constituer des filières porteuses qu'il convient valoriser. Cependant, le rétrécissement du réseau d'encadrement des producteurs, la faible modernisation et équipement des exploitations agricoles constituent entre autres des entraves au développement régional. Toutefois, la position géographique (carrefour entre la Côte d'Ivoire et le Ghana), l'existence du plus grand site de barrage hydroélectrique et hydro agricole, (Noumbiel) sont au tant d'atouts favorables au développement de projets transfrontaliers.

2.1.10.1 Contraintes

Les contraintes au développement économique de la région du Sud-ouest se situent à plusieurs niveaux :

Au niveau du milieu physique

Les sols sont en majorité légers et sensibles à l'érosion. On note également leur carence en matière organique et phosphore. Sur le plan hydrologique on note l'insuffisance des eaux de surface susceptibles de contribuer à la promotion des cultures vivrières et maraichères ainsi qu'un faible aménagement de l'aval des plans d'eaux existants. Par ailleurs, l'envasement et l'ensablement des cours d'eau et retenues compromettent leur pérennité. On relèvera que certaines pratiques telles que les feux de brousse, les systèmes de production extensifs, la coupe abusive du bois de chauffe, l'occupation anarchique des terres sont autant de contraintes à une gestion durable des ressources naturelles.

Au niveau démographique

Le sud-ouest est soumis à un flux migratoire depuis la période coloniale .En effet avant et après la colonisation, les bras valides de cette région ont pendant longtemps abandonné leur localité au profit de la recherche du bien être à l'étranger (Côte d'Ivoire, Ghana). De nos jours cette situation reste toujours exacerbée par le mouvement des transhumants et des migrants à la recherche de terres fertiles et pour l'orpaillage.

Par ailleurs le rapatriement de nos compatriotes consécutifs aux événements de Tabou en 1999, et à la crise socio-politique de septembre 2002 a affecté profondément le développement de la région. Le retour massif, souvent sans transfert de capitaux aggrave la paupérisation des populations d'accueil déjà précaire.

Au niveau de l'agriculture

Les potentialités de production agricole sont énormes. Cependant, leur valorisation et leur accroissement sont limités par les contraintes majeures suivantes :

- le faible niveau de technicité des producteurs;
- le faible équipement lié à la peur du crédit ou au goût du risque;
- l'utilisation insuffisante des intrants agricoles notamment les semences améliorées et les engrais minéraux;
- les faibles rendements des cultures;
- le faible aménagement des bas-fonds ;
- les aléas climatiques ;
- la faible transformation, conservation des produits agricoles ;
- le coût élevé des facteurs de production.

Pour couronner toutes ces difficultés, l'insécurité foncière vient créer un déséquilibre dans la gestion des exploitations. Elle se constate surtout au niveau des femmes, des jeunes et des migrants en perpétuels conflits fonciers entre les divers groupes sociaux professionnels et entre allochtones et autochtones.

Quant au commerce et à la transformation des produits agricoles, on relève également des contraintes et difficultés qui ne favorisent pas leur réelle valorisation. Il s'agit entre autres :

- du manque de débouchés fiables malgré la position géographique de la région (frontière avec la Côte d'Ivoire et le Ghana) ;
- de l'inorganisation du circuit de commercialisation ;
- de l'insuffisance de la production maraîchère et fruitière ;
- de l'insuffisance organisationnelle des producteurs.

Au niveau de l'élevage

A ce niveau on peut recenser :

- l'inexistence de marchés de bétail ;
- l'insuffisance des pistes de bétail ;
- l'insuffisance des parcs de vaccination ;
- la difficile coexistence entre éleveurs et agriculteurs ;
- la variété d'animaux peu performante ;
- la faible productivité du cheptel local ;
- la forte mortalité du cheptel.

Au niveau des produits forestiers non ligneux

La région regorge de produits forestiers non ligneux (notamment le karité et le néré) dont le circuit de valorisation connaît certaines difficultés:

- une très faible organisation des acteurs (producteurs et commerçants) ;

- au moyen rudimentaire de transport (le moyen de transport le plus répandu au niveau de la région demeure la "tête" notamment chez la femme) ;
- l'insuffisance des équipements modernes de transformation, conservation qui ne permettent pas une valorisation réelle de ces ressources;
- le difficile accès au crédit.

Au niveau des transports et des communications

- l'insuffisance des pistes rurales et leur impraticabilité pendant les saisons pluvieuses ;
- la couverture téléphonique est faible ;
- la couverture télévisuelle demeure faible.

Au niveau de l'urbanisme

- insuffisance et mauvais état de la voirie ;
- insuffisance de caniveaux ;
- inondation dans certains départements pendant la saison pluvieuse;
- insuffisance de projets urbains.

Au niveau du tourisme

On peut noter :

- le peu d'affluence de touristes ;
- une insuffisance des hôtels et restaurants, tant en quantité qu'en qualité.

Les contraintes et difficultés énumérées ci-dessus ne sont pas des obstacles insurmontables et qu'il convient de surmonter pour permettre à la région de bénéficier de ces énormes potentialités et conséquemment de jouer pleinement son rôle moteur dans le décollage socio-économique du Sud-Ouest.

2.1.10.2. Opportunités

Les opportunités sont nombreuses et variées, on peut citer entre autres :

- le développement d'un mouvement coopératif et associatif dynamique surtout des femmes ;
- l'importance de l'exploitation aurifère ;
- le savoir faire des rapatriés de la Côte-d'Ivoire dans divers domaines (transformation, production agricole et de services) ;
- la production d'anarcadiers ;
- la production maraîchère et fruitière ;
- le développement du commerce international (Ghana, Côte-d'Ivoire) et inter -provinces (Comoé Bobo-Dioulasso) ;
- le petit élevage notamment les volailles ;
- le développement des cultures de rente cultures potagères ;
- le développement touristique et l'hôtellerie ;
- le développement des activités de micro-finance ;
- le choix de la région comme l'une des zones de concentration des interventions de la coopération germano-burkinabé et la présence d'ONG tels que Pan Burkina, la Fondation DREYER et l'A.SU.DE.C.

2.1.10.3. Forces de spécialisation régionale

La région dispose d'un potentiel agro-sylvo pastoral non négligeable qu'il convient de valoriser par la diversification des productions.

Au nombre des forces de spécialisation de la région figurent :

- la culture de tubercules d'igname, des protéagineux, (arachides niébé sésame, soja) ;
- la pêche par l'ensemencement des plans d'eaux existant ;
- les cultures vivrières (maïs, sorgho, riz)
- l'élevage de volaille et du petit ruminant
- les cultures maraîchères et fruitières, (légume, banane, papaye) ;
- la valorisation des anacardiens.

2.1.11. Financement de l'économie régionale

Les services financiers et bancaires se résument à deux agences BIB à Gaoua et à Diébougou puis une agence BACB implantée à Diébougou. En plus de ces agences, on note aussi treize Caisses Populaires dont six (6) dans le loba, deux (2) dans la Bougouriba, une (1) dans le Noumbiel, et quatre (4) dans le Poni. Comme établissements financiers, la Société Burkinabé d'Équipement (SBE), la SOBCA, LONAB et la Financière du Burkina (FIB) viennent de s'implanter à Gaoua.

La mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté exige d'énormes moyens. C'est pourquoi, le Gouvernement a opté d'associer les ressources publiques et privées pour atteindre les objectifs qu'il s'est fixé dans le cadre de la réduction de la pauvreté. Il s'est ainsi, tout en consolidant les acquis et en approfondissant les réformes entreprises antérieurement dans le cadre des différents programmes, attelé à mobiliser toutes les énergies pour la mise en œuvre du Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté.

Des études récentes montrent que l'accès effectif au crédit permet de réduire de façon substantielle l'incidence de la pauvreté. Mais les conditions actuelles d'accès au crédit sont si contraignantes que les pauvres notamment les femmes, en sont exclus.

Ces dernières années, des initiatives ont été développées pour assurer la disponibilité du crédit (renforcement du Fonds d'appui aux activités rémunératrices des femmes, mise en œuvre du projet d'appui aux micro-entreprises rurales, projet de réduction de la pauvreté au niveau communal et de divers fonds de développement local). Malgré tout, la micro-finance demeure insuffisante pour financer un véritable développement agricole. C'est pourquoi, le Gouvernement doit renforcer ses dotations financières à la promotion du monde rural et élaborer une stratégie de développement de la micro-finance rurale dont les conditions et modalités seront adaptées aux besoins spécifiques de l'activité agro-sylvo-pastorale et de l'artisanat rural.

A cet effet, le Gouvernement avec l'appui des autorités locales poursuivra ses efforts pour créer les conditions de promotion du crédit de proximité adapté aux conditions socio-économiques des producteurs pauvres du Sud-ouest. Il s'agit d'encourager l'extension géographique des systèmes financiers décentralisés dont le taux de pénétration se situe à 10-15% et de renforcer leurs capacités opérationnelles à travers la mise en place de mécanismes de refinancement et de fonds de garantie au niveau des autres institutions de financement. Une attention particulière devra être accordée aux besoins des producteurs vivriers (technologie et instruments financiers y compris subventions) qui constituent les plus pauvres et les plus vulnérables parmi les producteurs ruraux.

2.1 Situation sociale

2.2.1. Education

Au niveau de l'éducation beaucoup d'enfants ne sont pas scolarisés pour des raisons diverses. Au primaire tout comme au secondaire, les enfants du milieu rural sont ceux qui ont le moins accès à l'école. Selon l'EBCVM de 2003, seulement 25,5% des enfants pour le primaire et 6,2 % pour le secondaire vivent dans un ménage situé à moins de 30 minutes de marche dans la région du Sud-ouest.

Malgré la jeunesse de sa population, la région du Sud ouest fait partie des régions où le taux de scolarisation a connu une amélioration sensible. Le TBS qui était de 35,9 % en 2000 est passé à 39,9% en 2002 et 40,18% en 2003. Prenant en compte les taux de 2004 (50,63 %), l'évolution montre un rapprochement du taux régional à la moyenne nationale qui est de 52,20 %. Le taux net de scolarisation de 29,8% en 2000 est passé à 31,7% en 2002 et 30,98 % en 2003.

Au niveau du préscolaire, on a enregistré en 2001 un total de 218 enfants de 3 à 6 ans répartis dans les garderies de la région. En 2002, ce nombre est passé à 240. Cette situation traduit une faible fréquentation de ces structures dans la région due à la faiblesse des revenus des populations.

Au niveau du primaire, le nombre d'enfants effectivement en classe était de 36547 en 2000. Cet effectif s'est moyennement accru en 2001 (40659 élèves), 2002 (40817élèves) et en 2003 (48392 élèves). Dans ces effectifs, la part du privé est passée de 432 élèves en 2000 à 930 élèves en 2002 puis 1011 en 2003.

Au niveau de l'alphabétisation les nombres d'inscrits sur la période 2000 à 2003 n'ont pas considérablement évolué. On dénombrait dans la région au cours des quatre dernières années respectivement un total de 6674 ; 3656 ; 10656 et 12078 inscrits en Alphabétisation Initiale (AI). Les taux de réussite sur cette période étaient respectivement de 56,44% ; 55,68% ; 56,68% et 60%. La Formation Complémentaire de Base (FCB) ou les effectifs de 2000 à 2001qui étaient en évolution (465 et 2075) ont enregistré une baisse en 2002 (834) avant de croître en 2003 (3764). Quant à la Formation Technique Spécifique (FTS), elle n'a démarré dans la région qu'en 2002 avec un effectif total de 11 inscrits qui est passé à 588 en 2003.

A l'image des effectifs, les infrastructures éducatives de la région ont également augmenté au cours des quatre (4) années (2000 – 2003) exception faite du préscolaire où les structures n'ont pas évolués. La situation dans les autres niveaux d'enseignement est la suivante :

Les écoles primaires, d'un total de 261 en 2000 sont passées à 289 en 2001. Ces infrastructures ont évolué à 313 en 2002 pour atteindre 334 en 2003. Toutefois on note une faible représentativité du privé au niveau du primaire. Les ratio élèves/classes (42 - 47) et élèves/enseignants (31 - 47) relativement bons pour la région cachent en réalité des disparités surtout dans les centres urbains où les effectifs sont pléthoriques (soit plus de 55 élèves par classe).

Au niveau du secondaire, le nombre total d'établissements qui était de 19 en 2000 est passé à 23 en 2001 puis à 24 en 2002 et 2003. Il faut signaler que cette évolution concerne surtout les écoles publiques car le privé est très faiblement représenté dans la région.

Au niveau des écoles professionnelles et techniques, la région abrite l'Ecole Nationale de Service Sociale (ENSS) transférée à Gaoua depuis 1986, l'Ecole Nationale des Enseignants du Primaire (ENEP) de Gaoua ouverte en 2001 et l'atelier Frère Bernard en 2001.

Les centres d'alphabétisation qui sont généralement gérés par des Projets ou Programmes et Associations présentent une évolution acceptable entre 2000 et 2003. De 140 CPAF et seulement 4 CEBNF dans la région en 2000 on est passé à 246 CPAF en 2001 puis à 325 en 2002. Le nombre de CEBNF quant à lui est resté invariable au cours de ces trois années.

Comme les indicateurs d'amélioration précédemment évoqués, le personnel enseignant de la région s'est également accru faisant passer leur nombre au primaire de 775 en 2000 à 1079 en 2003. Pour les centres d'éducation non formelle, le problème ne se pose pas car le nombre d'animateurs est fonction du nombre de centres ouverts. Le problème se pose surtout au niveau du secondaire et des écoles professionnelles où le besoin est très criard. Ce besoin concerne les disciplines scientifiques au niveau du secondaire et les enseignants permanents pour les écoles professionnelles.

Tableau 19: Situation du préscolaire dans le Sud-ouest (2000 – 2003)

Province	Département	Année	Effectif		
			G	F	T
BOUGOURIBA	Diébougou	00-01	47	53	100
		01-02	42	63	105
		02-03	32	26	58
		03-04	-	-	-
PONI	Gaoua	00-01	51	50	101
		01-02	56	52	108
		02-03	51	51	102
		03-04	-	-	-
	Kampti	00-01	8	9	17
		01-02	10	17	27
		02-03	11	23	34
		03-04	-	-	-
TOTAL REGION		00-01	-	-	218
		01-02	108	132	240
		02-03	94	100	194
		03-04	-	-	-

Source : DRASSN/SO mai 2003

Tableau 20: Données générales sur l'enseignement primaire (2000 – 2003)

Années	Effectifs			Pourcentage		Nbre d'écoles	Nbre de classes	Ratio Elèves/Classes	Enseig	Ratio EI/Ens
	G	F	T	G	F					
2000	22922	13625	36547	62,72	37,28	261	763	48	775	47
2001	21956	15703	40659	61,38	38,62	289	867	47	872	47
2002	24143	16674	40817	59,15	40,85	313	971	42	1004	31
2003	28643	19749	48392	59,19	40,81	334	1038	46	1079	44

Source: DREBA/SO

Tableau 21: Evolution du taux brut de scolarisation par sexe de la région (2000 – 2003)

Années	2000	2001	2002	2003
TBS G	48,9	-	53,8	46,22
TBS F	36,2	-	41,0	33,41
TBS (G + F)	42,7	-	47,5	40,18

Source: DEP/MEBA

Tableau 22: Evolution des effectifs et infrastructures du secondaire de la région (2000 – 2003)

Années	Etablissements				Nbre classe	Effectifs		
	Public	Privé	Tech. Priv.	Total		G	F	T
2000	14	05	-	19	105	4197	1680	5877
2001	17	05	01	23	122	4925	1897	6822
2002	18	05	01	24	134	5281	2185	7466
2003	18	05	01	24	136	6004	2416	8420

Source: DRESSRS/SO

Tableau 23: Evolution du personnel enseignant du secondaire de la région (2000 – 2003)

Années	Français	Anglais	Allemand	H-Géo	Philo	E.P.S	Maths	P.C	S.V.T	Total
2000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2001	19	13	6	17	4	8	3	6	10	86
2002	21	16	5	16	5	11	4	7	7	92
2003	16	17	4	17	5	13	4	7	8	91

Source: DRESSRS/SO

Tableau 24: Données générales sur l'Alphabétisation Initiale dans le Sud-ouest (2000–2003)

Années	Nbre départ.	Inscrits			Évalués			Attestés			Taux de réussite
		H	F	T	H	F	T	H	F	T	
2000	24	4505	2169	6674	3113	1364	4477	1894	633	2527	56,44%
2001	23	2738	918	3656	1904	693	2597	1154	292	1446	55,68%
2002	25	7779	2877	10656	4749	1519	6268	2817	714	3531	56,68%
2003		7833	4245	12078	4712	2571	7283	3028	1312	4340	60%

Source: DREBA/SO

Tableau 25: Situation Formation Complémentaire de Base dans le Sud-ouest (2000–2003)

Années	Nbre départ.	Inscrits			Évalués			Attestés			Taux de réussite
		H	F	T	H	F	T	H	F	T	
2000	17	379	86	465	294	62	356	237	46	283	79,49%
2001	25	1476	599	2075	941	307	1248	653	167	820	65,70%
2002	13	687	147	834	566	126	692	460	68	528	76,30%
2003		2739	1025	3764	2006	776	2782	1494	577	2071	74,00%

Source: DREBA/SO

Tableau 26: Situation Formation Technique Spécifique (FTS) dans le Sud-ouest (2000 – 2003)

Années	Nbre départ.	Inscrits			Évalués			Attestés			Taux de réussite
		H	F	T	H	F	T	H	F	T	
2000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2001	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2002	1	7	4	11	7	4	11	6	4	10	90,90%
2003		312	276	588	257	263	520	232	255	487	94%

Source: DREBA/SO

Au regard des statistiques dans le secteur éducatif, il convient de s'accorder que des efforts doivent être encore fournis dans ce secteur pour atteindre les résultats que le PDDEB s'est fixé d'ici 2010. Aussi les actions menées avec les partenaires au développement présents dans la région surtout dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail des élèves et enseignants doivent être renforcées. Ces efforts sont d'autant plus nécessaires que le secteur de l'éducation n'enregistre pas le même niveau de développement dans les quatre provinces que compte la région du Sud-ouest.

Le préscolaire n'est présent qu'à Diébougou dans la Bougouriba ainsi qu'à Gaoua et à Kampti dans le Poni. Les effectifs les plus élevés enregistrés ces quatre (4) dernières années concernent ceux du département de Gaoua chef-lieu de la région ensuite viennent les départements de Diébougou et de Kampti.

L'enseignement primaire qui accueille les enfants de 7 à 12 ans est inégalement présent dans les provinces de la région tant au niveau des infrastructures et des équipements qu'au niveau de la population scolarisable et du personnel enseignant. En effet, la province du Poni enregistrerait depuis 2000, le plus grand nombre d'écoles et de classes (101 et 280) avec un effectif total d'élèves qui est passé de 14624 en 2000 à 17664 en 2003, sous l'encadrement d'un personnel enseignant qui est passé de 304 à 390. Après le Poni suivent respectivement le loba (97 écoles, 293 classes, 12897 élèves et 322 enseignants), la Bougouriba (44 écoles, 136 classes, 8164 élèves et 173 enseignants) et le Noubiel (23 écoles, 55 classes, 3944 élèves et 80 enseignants). Paradoxalement, les meilleurs taux de scolarisation étaient enregistrés en 2000 dans les provinces de la Bougouriba (44,5%) et du loba (38,2%) ; le Poni et le Noubiel enregistreraient les plus faibles taux soient 33,4% et 26,1%. Grâce aux efforts déployés dans le secteur, certaines provinces ont pu améliorer leur taux en 2003 soit (47,88% Bougouriba, 39,14% Poni, 38,29% loba et 35,41% pour le Noubiel).

L'enseignement secondaire qui englobe le général et le technique est aussi inégalement réparti dans la région au niveau des provinces. Sur le plan des infrastructures, la province du Poni qui est le chef-lieu de la région compte le plus grand nombre d'établissements soit 5 en 2000, 8 en 2002 et en 2003 un ensemble de 9 établissements. Ensuite viennent respectivement le loba (7), la Bougouriba (5) et le Noubiel (2). Les effectifs des élèves enregistrés entre 2000 et 2003 pour ces provinces ont été de (1773 et 3449) pour le Poni, (1676 et 2439) pour le loba, Bougouriba (1117 et 2035) et le Noubiel (370 et 505). Le nombre d'enseignants qui est

globalement très faible pour la région depuis 2000 est aussi inégalement réparti entre les provinces avec surtout des déficits criards pour la province du Nounbiel. En effet, en 2003 sur un total de 143 enseignants, le Poni absorbait la plus grande partie de cet effectif (53), viennent ensuite le loba (50), la Bougouriba (26) et enfin le Nounbiel avec seulement (14) enseignants.

Quant à la formation professionnelle et technique, elle est seulement présente dans la province du Poni à travers l'ENSS depuis 1986, l'ENEP ouverte en 2001 et l'atelier Frère Bernard en 2001.

Comme au niveau du formel, les infrastructures du système d'éducation non formelle sont inégalement présentes dans les provinces de la région. Au Poni, on dénombrait en 2000 neuf (9) départements disposant de Centres AI avec un total de 989 auditeurs. Quant aux centres FCB, ils étaient ouverts dans seulement trois (3) départements avec 28 auditeurs. Le seul centre de formation technique spécialisée de la région se trouve dans le Poni et a été ouvert en 2003. Il faut noter qu'à cette même période (2000), le nombre de département bénéficiant de centre AI est passé à dix (10) et celui en FCB a chuté à deux (2). L'état des lieux pour les autres provinces était le suivant en 2003 ; loba (8 départements AI soit 2466 auditeurs, 8 départements FCB soit 705 auditeurs), BGB cinq (5) départements AI soit 2466 auditeurs, FCB un (1) département soit 18 auditeurs, Nounbiel (2 départements AI soit 211 auditeurs, FCB deux (2) départements soit 75 auditeurs).

Bien que les actions de l'Etat avec l'appui de ses partenaires à travers le plan décennal de développement de l'éducation de base (PDDEB) aient permis d'enregistrer une amélioration dans le secteur de l'éducation, il n'en demeure pas moins que le secteur connaît de nombreux problèmes qui sont entre autres :

Au niveau du formel :

- le besoin en infrastructures se manifeste à travers l'éloignement des écoles de certains villages ;
- le besoin en personnel enseignant en quantité et en qualité aussi bien au primaire ; au secondaire (disciplines scientifiques) que dans les écoles professionnelles (personnel permanent) ;
- la réticence des parents en milieu rural à scolariser leurs filles ;
- la faiblesse des revenus des populations de la région ;
- la disparité genre accrue du fait de la persistance des facteurs socio-culturels ;
- les abandons de poste dû à l'enclavement de certaines provinces ;
- l'absence de politique de motivation ;
- la faible représentativité du secteur privé ;
- la faiblesse des ressources de l'Etat ;
- l'insuffisance de concertation entre les différents niveaux du système éducatif.

Au niveau informel :

- l'inorganisation du secteur due à l'absence de concertation entre acteurs intervenant dans le domaine ;
- le manque d'infrastructures d'accueil ;
- le manque d'équipements pour la Formation Technique Spécialisée ;
- la faible présence de projet/programme et ONG dans la région.

2.2.2.. Santé

En terme d'infrastructures sanitaires, on dénombrait en 2000 cinquante neuf (59) formations sanitaires dont un Centre Hospitalier Régional (CHR) dans le chef lieu de la région, un Centre Médical avec Antenne chirurgicale à Diébougou, cinq (05) Centres Médicaux dans les provinces du Poni, du loba, et du Nounbiel, deux (02) formations sanitaires privées, (01) une formation sanitaire confessionnelle, (01) une formation sanitaire appartenant à l'armée et quarante neuf (49) Centres de Santé et de Promotion Sociale (CSPS). Depuis 2003, une amélioration de la couverture sanitaire s'est opérée au niveau des centres de santé secondaires et de promotion sociale à travers l'ouverture de 2CMA et la construction et/ou la normalisation de 9 CSPS.

Chacune de ces formations sanitaires dispose d'un dépôt pharmaceutique. Si on rapporte le nombre de formations sanitaires de base à la population, on obtient un (1) CSPS pour moins de 9000 habitants. Cependant ce résultat cache des disparités car il existe des villages situés à plus de 20 km d'un CSPS alors que la norme nationale est de 10 km de rayon d'action.

L'efficacité des prestations des services sanitaires qui est fonction de la qualification et du nombre du personnel soignant, s'est améliorée entre 2000 et 2003 avec l'affectation de personnel formé dans la région (Cf. Statistiques sanitaires en annexe).

Tableau 27: Situation des infrastructures sanitaires de la région (2000 – 2003)

Année	CHR	CM/CMA	CSPS	FS Privées	Officines	Dépôt MEG	FS Confession.	FS Armée
2000	1	6	49	2	6	56	1	1
2001	1	6	57	2	6	64	1	1
2002	1	6	58	2	6	65	1	1
2003	1	6	58	2	6	65	1	1

Source : DRS/SO

Tableau 28: Situation des agents auxiliaires de santé dans le Sud-ouest (2000 – 2003)

Années	A.I.S	A.A	FS/GS	Total
2000	57	51	42	150
2001	56	42	25	123
2002	68	51	45	164
2003	54	50	34	138

Source : DRS/SO

Tableau 29: Situation du personnel spécialisé de la région (2000 – 2003)

Années	Médecin	Attaché	Phar.	PEP	IDE	SF/ME	IB	Tech. labo	Total
2000	13	20	2	7	92	12	58	13	217
2001	16	23	2	4	87	13	55	10	205
2002	9	22	2	5	99	18	68	10	225
2003	14	27	2	7	107	22	76	12	257

Source : DRS/SO

Tableau 30: Evolution de quelques indicateurs de 2000 à 2003

Domaine	Indicateurs	2000	2001	2002	2003
Vaccination	Taux de couverture BCG	76 %	79 %	95 %	109%
	Taux de couverture DT Coq3	54 %	76 %	85 %	90%
	Taux de couverture VAR	58 %	71 %	70 %	74%
	Taux de couverture VAA	62 %	70 %	70 %	74%
	Taux de couverture VAT2 + FE		31 %	42 %	47%
Couverture sanitaire	Taux de fréquentation des FS	26 %	24 %	26 %	30%
Planification familiale	Taux d'emploi contraceptif	3,5 %	4,0 %	4,3 %	4,2%
Tuberculose	Taux de dépistage	16 %	21 %	28 %	35%
Ver de Guinée	Taux de réduction	20 %	11 %	32%	83%
Taux de mortalité infantile					7,89‰
Taux de mortalité juvénile					1,17‰
Taux de mortalité infanto-juvenile					1,79‰
Taux de mortalité maternelle		279,61	714,72	164,08	206,79

Source : DRS/SO

A l'image de la dynamique de peuplement des provinces du sud-ouest, on remarque une corrélation étroite dans la répartition aussi bien des infrastructures et équipements sanitaires qu'au niveau du personnel soignant.

Infrastructures sanitaires

La province du Poni qui abrite le CHR, enregistre depuis 2000 le plus grand nombre d'infrastructures sanitaires secondaire et de base à savoir deux (2) CM et 20 CSPS. Si depuis 2000 le nombre de CM de la province n'a pas varié, celui des CSPS s'est accru pour passer à 23 en 2003. Des trois provinces restantes, celle du Noubiel bien que faiblement peuplée et exposée de par sa situation géographique est la moins dotée en matière d'infrastructures sanitaires (d'un CM et 6 CSPS en 2000, on dénombrait en 2003 un (1) CM et 11 CSPS). Quant aux deux provinces restantes, elles enregistraient respectivement un (1) CM, 8 CSPS (Bougouriba), deux (2) CM et 19 CSPS (Ioba) en 2000. Ces chiffres sont passés en 2003 à un (1) CMA, 11 CSPS (BGB) et un (1) CMA, un (1) CM et 19 CSPS (Ioba). Il faut dire que dans toutes ces provinces, le besoin réel en formation sanitaire est très manifeste en ce sens que la norme de 1 CSPS pour 10000 habitants n'est pas respectée de même que la distance moyenne des 10 km à parcourir pour avoir accès à un service de santé.

Personnel soignant

Ce personnel qui regroupe à la fois les agents auxiliaires et le personnel spécialisé est très réduit dans la région. La répartition de ce personnel par province est fonction du degré de représentativité et de la taille des structures sanitaires. Ainsi depuis 2000, le Poni compte le plus grand nombre de formations sanitaires avec 64 agents de santé et en 2003 ce personnel se chiffre à 106. Suivent respectivement le Ioba avec un total de 84 agents, la Bougouriba avec 57 agents et enfin le Noubiel avec 9 agents dénombrés en 2002.

Le secteur connaît un certain nombre de problèmes qui peuvent être scindés en deux lots à savoir ceux relatifs aux structures sanitaires et ceux se rapportant à la population.

Problèmes liés aux structures sanitaires

- la perméabilité des frontières,
- la modicité du personnel
- l'état de pauvreté des populations,
- l'enclavement des zones en période hivernale,
- l'insuffisance des ressources financières consacrées au secteur,
- l'indisponibilité de vaccins anti-venimeux,
- la faible couverture en infrastructures sanitaires (rayon d'accès plus de 20 km)..

Problèmes liés à la population

- la faible fréquentation des formations sanitaires,
- le faible intérêt pour la médecine moderne,
- le recours tardif aux formations sanitaires,
- le faible taux de scolarisation et d'alphabétisation surtout en zone rurale chez les filles et les femmes,
- la faiblesse des revenus des populations,
- le recours des malades aux soins traditionnels basés sur le fétichisme.

La conjugaison de ces facteurs favorise la persistance des maladies à potentiel épidémique telles que le paludisme, les affections respiratoires, la méningite etc. Malgré ce tableau très sombre, des attentes non négligeables existent et pourront permettre de résoudre ces différents problèmes qui constituent une entrave à une bonne santé des populations. Ces atouts se résument :

- à l'appui de projets/programmes et ONG au domaine de la santé (GTZ, Plan, UNICEF, PDR/SO, PRSR, PNGT2) ;
- au développement du secteur privé dans la région (pharmacies et cabinets) ;
- à la possibilité d'intervention de la pharmacopée.

2.2.3. Eau Potable

L'approvisionnement en eau potable des populations dans le Sud-ouest qui est fonction du milieu de résidence (zone semi urbaine et rurale) se fait suivant plusieurs modes. Dans les zones semi urbaines, elle est assurée par les systèmes simplifiés (Postes d' Eau Autonomes et les Mini-AEP) auxquels viennent s'ajouter les forages et puits localisés à la périphérie de ces zones. En milieu rural par contre, elle est assurée par les forages à motricité humaine et les puits.

La situation en matière d'approvisionnement en eau potable dans le Sud-ouest ne s'est pas beaucoup améliorée depuis 1995 bien que l'on enregistre dans la région une certaine abondance des eaux souterraines et de surface. En effet, entre 1995 et 2003 le nombre de PEA est passé de un (1) à deux (2), celui des MAEP de cinq (5) à six (6), pour les forages ont est passé de 738 à 1457 et les puits modernes de 751 à 1466.

Au vu de la norme de desserte de un (01) point d'eau pour 300 habitants, avec des besoins de 20l/j/ habitants, on serait amené à dire que le problème d'eau ne se pose pas dans le Sud-ouest (moins de 300 habitants pour un point d'eau). Cependant cette situation globalement satisfaisante cache en réalité un besoin en point d'eau potable aussi bien en milieu semi urbain qu'en milieu rural où les sources naturelles que sont les retenues d'eau tarissent en saison sèche.

Il faut également signaler qu'en plus des sources d'approvisionnement en eau précédemment évoqué, on note l'existence dans la région du point d'approvisionnement en eau potable dont la gestion est assurée par l'Office Nationale de l'Eau et l'Assainissement. Les évolutions enregistrées au niveau de cette source entre 2000 et 2003 sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 31: Production et consommation d'eau par l'ONEA

Année	Production en m 3	Consommation en m3	Conduite en km	Bornes	Branchements privés
2000	203 492	170 388	29,63	22	257
2001	236 409	193 673	31,83	23	266
2002	233 706	197 346	31,83	23	347(cumul)
2003	-	-	-	-	-

Source : ONEA - Gaoua

Tableau 32: Situation détaillée des points d'eau de la région (1996 et 2003)

Provinces	Années	Puits		Retenues		Forages	Total
		Permanents	Temporaires	Permanents	Temporaires		
Bougouriba	1996	-	-	-	-	-	-
	2003	189	50	1	6	248	494
Ioba	1996	-	-	-	-	-	-
	2003	396	235	5	8	337	981
Noumbiel	1996	53	60	4	6	64	
	2003	71	65	1	2	178	317
Poni	1996	-	-	-	-	-	-
	2003	301	159	5	4	694	1163
Région	1996	-	-	-	-	-	-
	2003	957	509	12	20	1457	4955

Source : DRHAH/SO

Faisant partie de l'un des secteurs sociaux de base, ce sous secteur vital rencontre un certain nombre de problèmes qui rendent inaccessible la ressource aux populations. Ces problèmes se présentent ainsi qu'il suit :

- l'analphabétisme des populations rurales freinant ainsi la maîtrise d'ouvrage ;
- la mauvaise organisation des comités de gestion des points d'eau ;
- le faible niveau de revenus des populations rurales du sud-ouest ;

- la difficulté à satisfaire les besoins en eau des populations surtout en saison sèche ;
- la profondeur de la nappe phréatique qui n'encourage pas les entreprises de forages à la soumission suffisante des marchés.

2.2.4. Habitat

Ce sous secteur de base évolue très lentement dans la région du fait d'un certain nombre de facteurs notamment :

- le faible niveau de revenus des ménages ;
- le coût élevé des matériaux de base ;
- la mauvaise gestion des opérations de lotissement ;
- la structure du sous sol (ce qui demande de grand moyen)
- le relief accidenté de la région (Gaoua en particulier) ; ;
- la migration des populations vers les pays voisins ;
- l'enclavement de certaines localités.

2.2.5. Situation spécifique de la femme

Les groupes vulnérables où se manifestent le plus les effets de la pauvreté, demeurent ceux des femmes, des enfants et des handicapés, des personnes âgées. A cela, on pourrait ajouter la situation difficile des rapatriés de la Côte d'Ivoire.

Les femmes et les enfants sont dans une situation forte de vulnérabilité pour les raisons suivantes :

- les pesanteurs socioculturelles (dot, lévirat, mariage forcé, le veuvage, l'excision, la succession et l'héritage) ;
- le faible taux de scolarisation et d'alphabétisation ;
- l'accès difficile au crédit dans les institutions financières ou bancaires (absence de garanties ou d'apports personnels hors de portée) ;
- le poids des activités champêtres ou domestiques de la famille ne permettant pas de se consacrer à plein temps aux activités rémunératrices ;
- l'accès difficile à la terre en vue d'un champ individuel dont le produit pourrait générer des revenus.

Les enfants sont durement frappés par la misère de par la situation difficile de la famille. Ils ne peuvent pas accéder facilement aux services essentiels de base (éducation, santé, eau potable, nutrition). La situation est plus dramatique en ce qui concerne les orphelins.

Les personnes handicapées, n'ont d'autres solutions que de compter sur la générosité de la société, elle-même durement éprouvée financièrement. Elles n'ont pas de facilité d'accès aux services essentiels de base (éducation, santé, eau potable, formations spécialisées en fonction de l'infirmité). Certaines valeurs essentielles tant au niveau familial que communautaire connaissent une régression telle que la solidarité entraînant ainsi une marginalisation assez marquée de cette couche sociale.

Les événements en Côte-d'Ivoire ont contraint bon nombre de ressortissants Burkinabé au retour forcé. Ils sont revenus dans un état de dénuement extrême, laissant leurs biens à l'étranger en 1999 avec les rapatriés de Tabou et en 2002 suite à la crise politico-militaire de septembre.

La région du Sud-ouest essentiellement rurale est durement frappée par le phénomène de pauvreté, en témoignent les différents indicateurs de la région. Toutefois, la persistance de certaines faiblesses ou insuffisances commande que des réflexions soient menées autour des réalisations des projets, programmes et autres partenaires au développement.

III PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT ET PRIORITES REGIONALES

3.1 Principaux éléments de diagnostics

Au terme de l'analyse socio-économique et de celle des déterminants de la pauvreté il ressort que les principaux enjeux de développement de la région du Sud-ouest à relever sont :

1. La valorisation du potentiel économique : la région dispose d'un potentiel agro-sylvo-pastoral important qu'il convient de valoriser par la diversification des productions ;
2. La gestion durable des ressources naturelles ; le Sud-ouest est une région à fort risque de dégradation avec une gestion conflictuelle des ressources naturelles relativement abondantes ;
3. Le désenclavement des zones de production par la construction de pistes rurales, pistes à bétail, etc ;
4. Une plus grande maîtrise de l'eau pour la valorisation du potentiel irrigable ;
5. Le faible niveau de développement social et faible niveau des revenus monétaires ;
6. L'insécurité grandissante se caractérisant par des attaques à mains armées et des vols de bétail : cette situation est favorisée par le partage de deux frontières internationales (Ghana et Côte d'Ivoire) très perméables.

3.2 Grandes orientations et principaux objectifs

3.2.1. Grandes orientations

Au regard des atouts naturels climatiques et des potentialités agro-pastorales de la région du Sud-ouest, l'objectif global poursuivi est de réduire de manière significative l'incidence de la pauvreté au niveau régional en mettant l'accent sur les aspects ci-après :

- ✓ la réduction des disparités intra régionales qui sont sources d'exacerbation de la pauvreté et des inégalités et limitent la participation des différentes provinces au processus de développement régional d'une part et des régions au processus de développement national d'autre part ;
- ✓ la valorisation du potentiel productif régional en vue d'une plus grande contribution de la région du Sud-ouest à la réalisation des objectifs de croissance au niveau national et à la lutte contre la pauvreté. La région du Sud - ouest est une région de paradoxe : potentialités énormes en ressources naturelles et pauvreté croissante. Il convient de mettre en valeur ces potentialités en vue d'une plus grande contribution de la région à la lutte contre la pauvreté.

3.2.2. Objectifs spécifiques

Au cours des trois dernières années à venir 2004-2006, la dynamique de développement régional s'appuiera sur les six objectifs spécifiques suivants :

1. Diversifier de façon durable les productions agro-sylvo-pastorales et accroître les revenus des populations par la promotion des filières porteuses, la modernisation de l'équipement agricole, la restauration et la préservation de la fertilité des sols ;
2. Poursuivre et accélérer le programme de réalisation des pistes rurales ;
3. Renforcer les capacités des producteurs ;
4. Garantir aux pauvres un meilleur accès aux services sociaux de base et à l'emploi rémunérateur ;
5. Renforcer les capacités des services déconcentrés et décentralisés tout en mettant l'accent sur les services de sécurité ;
6. Encourager la coopération transfrontalière pour promouvoir l'intégration avec les pays voisins.

3.2.3. Domaines prioritaires

Les domaines prioritaires à privilégier sont :

- ✓ l'agriculture ;
- ✓ l'éducation ;
- ✓ la santé ;
- ✓ le désenclavement ;
- ✓ l'hydraulique villageoise ;
- ✓ la sécurité publique.

3.1. Stratégie de lutte contre la pauvreté au niveau régional

3.3.1. Quelques éléments de principes

La stratégie pour la réduction de la pauvreté au niveau régional se fondera sur des principes de base qui sont :

1. l'adoption d'une approche prospective ;
2. la promotion de la gouvernance locale ;
3. le développement du capital humain ;
4. la gestion durable des ressources naturelles ;
5. la prise en compte de la dimension genre ;
6. la promotion de l'emploi et des jeunes ;
7. la promotion des nouvelles technologies de l'information et de la communication ;
8. la réduction des disparités provinciales;
9. la promotion de la coopération décentralisée.

3.3.1.1. Adoption d'une approche prospective

La lutte contre la pauvreté exige une vision prospective qui implique que les acteurs de développement de la région aient de bonnes connaissances sur le devenir et le futur de la région et développe des capacités d'anticipation. La prospective régionale sera donc développée au sein de chaque service étatique déconcentrée pour servir de guide aux actions de tous les intervenants.

3.3.1.2. Promotion de la gouvernance locale

L'espace régional est le terrain approprié de l'expression de la gouvernance locale. En effet, en étant sur le terrain d'une expérimentation nouvelle de l'application des textes portant décentralisation, aménagement du territoire, code électoral, toutes les dimensions, politique, économique de la gouvernance doivent être prises en compte de façon responsable et participative par les premiers acteurs et partant la population régionale.

3.3.1.3. Développement du capital humain en milieux urbain et rural

La qualité du capital humain est une condition essentielle à la promotion du développement régional durable. Aussi les efforts devront-ils mettre l'accent sur l'éducation formelle et non formelle, l'alphabétisation fonctionnelle, la formation professionnelle, le renforcement continu des capacités des agents des services déconcentrés.

3.3.1.4. Gestion durable des ressources naturelles

Il serait inconcevable que la région du Sud-Ouest qui regorge d'une masse importante de ressources naturelles, comparativement à nombre de régions de notre pays, ne fasse pas de la gestion durable des ressources naturelles une préoccupation. L'exploitation effrénée des ressources naturelles disponibles tend à compromettre la durabilité des actions de développement. Le succès de la stratégie de réduction de la

pauvreté passera aussi par la recherche d'un équilibre entre les besoins à court terme des populations et la gestion durable des ressources disponibles.

3.3.1.5. Prise en compte de la dimension genre

Il est indispensable pour que la stratégie régionale de lutte contre la pauvreté connaisse un succès que l'on tienne compte d'un certain nombre de préalables liés au genre à savoir :

- ✓ La participation active des hommes, des femmes et des groupes défavorisés en leur garantissant des espaces et en tenant compte de leurs apports ;
- ✓ Les actions de développement à mettre en place doivent essayer de réduire la charge de travail des femmes et des groupes défavorisés qui à cause de leur situation, participent plus difficilement aux actions que les hommes ;
- ✓ Pour obtenir un changement de la position des femmes et des groupes défavorisés, il est fondamental de les impliquer dans l'identification des causes structurelles d'inégalités;
- ✓ Tenir compte des spécificités socioculturelles des milieux d'intervention.

3.3.1.6. Promotion de l'emploi et des jeunes

En face des fléaux tels que le chômage et le sous-emploi, sources de dégradation sociale, de délinquance et d'insécurité grandissante, la stratégie de réduction de la pauvreté doit s'appuyer sur l'incitation à l'auto emploi et à la promotion activités à haute intensité en emplois.

La promotion des jeunes par leur formation à l'intériorisation des valeurs républicaines s'impose plus que jamais au vu de l'absence de référence.

3.3.1.7. Réduction des disparités entre les provinces

Les différentes sources de données révèlent, nonobstant les potentialités naturelles de chaque province, un écart de niveau de développement entre elles notamment en matière d'accès (l'insuffisance de l'offre) aux services sociaux de base comme l'éducation, la santé et l'eau potable.

La stratégie de réduction de la pauvreté se basera sur une recherche de l'équilibre des niveaux de développement des provinces et l'atténuation de la pauvreté grandissante.

3.3.1.8. Promotion des nouvelles technologies de l'information et de la communication

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication constituent, à l'évidence, un instrument efficace de gouvernance politique et administrative, économique et locale de par leur vertu d'ouverture et de réduction de l'espace et du temps, de renforcement des capacités de dialogue et de rationalisation de la gestion du développement.

La promotion de ces nouvelles technologies en fait de véritables adjuvants dans les stratégies de lutte contre la pauvreté. En effet, même si le courrier électronique ne remplace pas les vaccins et, les satellites ne fournissent pas l'eau potable dans les villages pour les pauvres, les nouvelles technologies de l'information et de la communication ouvrent d'importantes opportunités et contribuent à faciliter les anticipations qui permettent de mieux préparer aujourd'hui les réponses aux urgences de demain concernant les pauvres.

3.3.1.9. Promotion de la coopération décentralisée

Si le niveau régional est capable de définir sa stratégie de lutte contre la pauvreté, il doit être à même de développer son ingéniosité à l'effet d'attirer un partenariat fructueux technique et financier inscrivant son appui dans le cadre de la mise en œuvre du programme régional d'actions prioritaires. La région mettra à profit l'ensemble des liens de coopération et de jumelages déjà tissés par les provinces et les mairies.

3.3.2. Axes stratégiques

La stratégie régionale de lutte contre la pauvreté sera bâtie sur trois axes:

Axe 1 : contribuer à la réalisation d'une croissance durable à travers la modernisation de l'agriculture et des techniques agricoles, le développement des filières porteuses/stratégiques pour l'amélioration des revenus, le renforcement des capacités des producteurs et des structures techniques d'appui. Il convient de consolider les potentialités importantes par une approche de diversification de la production et de la gestion de la fertilité des sols, des ressources naturelles axée autour des orientations stratégiques :

- ✓ favoriser l'essor de nouveaux créneaux à l'exportation, (fruits, anacarde, produits biologiques) et des filières porteuses qui jouent un rôle déterminant dans l'amélioration des revenus des populations (aviculture, embouche ovine, porcine, etc.) ;
- ✓ restaurer et préserver la fertilité des sols ;
- ✓ améliorer la commercialisation du maïs et de l'igname ;
- ✓ développer la petite irrigation privée ;
- ✓ développer et renforcer le réseau de crédit décentralisé ;
- ✓ accélérer le programme de pistes rurales et créer des pistes à bétail ;
- ✓ renforcer les capacités des producteurs.

Axe 2 : garantir l'accès des populations notamment les femmes aux services sociaux de base par une politique de promotion de l'éducation pour tous, l'accès aux médicaments et aux soins de première nécessité y compris la santé de la reproduction et enfin l'accès à l'eau potable par l'accélération de la réalisation des points d'eau et la maîtrise de la gestion des ouvrages. Aussi il faut accélérer la mise en œuvre du programme de réinsertion des rapatriés et définir des projets de réinsertion des filles formées au Sourou et à Bapla.

Axe 3 : renforcer le processus de décentralisation et les capacités des services décentralisés et déconcentrés en mettant un accent particulier sur la sécurité, l'implication des populations au processus de développement par la construction et l'équipement des infrastructures des services décentralisés et déconcentrés de l'administration, particulièrement de la sécurité. De même, le renforcement et la formation du personnel ainsi que l'équipement en moyens de déplacement et de matériel nécessaire de travail occuperont une place de choix dans la lutte contre la pauvreté.

IV PROGRAMME MINIMAL REGIONAL

4.1 Programme d'actions prioritaires 2004-2006

Le programme d'actions prioritaires 2004-2006 constitue une réponse aux déficits sociaux et vise à mettre en œuvre un ensemble d'actions susceptibles d'opérer des changements dans le profil de la pauvreté et le bien-être des populations du sud-ouest. Le programme d'actions 2004-2006 s'attache à circonscrire les priorités opérationnelles de manière à se concentrer sur un ensemble d'activités dont la mise en œuvre aurait des chances de produire le plus grand impact sur le niveau de vie des populations et du même coup sur la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Il s'agit des programmes et projets en cours de l'ensemble des acteurs : gouvernement, collectivités territoriales, ONGs etc. Les actions par axe stratégique portent sur :

4.1.1 Axe 1 : Assurer une croissance durable

Il s'agira prioritairement de promouvoir les filières porteuses notamment dans le domaine des fruits et légumes (banane, anacarde) par l'appui à la production, et à la commercialisation pour procurer des revenus conséquents aux promoteurs. Des actions de promotion des filières telles que l'igname, le souchet, le manioc, le maïs, le riz et l'amélioration de l'aviculture traditionnelle permettront de structurer et d'organiser les acteurs de ces filières. En outre la disponibilité d'équipements modernes contribuera à accroître la productivité des filières.

Le soutien à la promotion du commerce et de l'artisanat se réalisera par l'identification, l'organisation, la structuration, la formation et l'octroi de crédits adoptés contribueront à moderniser, à accroître et à diversifier les activités dans les secteurs promus. De même le programme de renforcement des infrastructures marchandes (gares routières, constructions de marchés, de restaurants etc.), seront réalisées dans les chefs-lieux de communes pour renforcer l'activité commerciale.

L'appui à la mécanisation et à la modernisation de l'agriculture se fera par la mise en œuvre des opérations d'équipements des producteurs par le biais des six engagements nationaux du chef de l'Etat avec le concours du système financier décentralisé notamment les caisses populaires.

La gestion durable des ressources naturelles consistera en l'aménagement des bassins versants, la préservation, la conservation et la restauration du capital productif, sol par la réalisation des ouvrages anti-érosifs, le reboisement et le renforcement des capacités des producteurs.

Le programme d'aménagement urbain prend en compte des opérations de lotissement et de viabilisation de zones d'habitation décentes.

S'agissant des activités de promotion de la recherche agricole, elles s'articulent autour de la construction et l'équipement d'un centre international de recherche en agronomie tropicale à Dano avec l'appui de la fondation DREYER, la poursuite de l'expérimentation des essais multi locaux dans les points d'appui de pré vulgarisation et en milieu paysan.

4.1.2 Axe 2 : accès des populations notamment les femmes aux services sociaux de base

Le programme d'appui à l'éducation, la formation et l'alphabétisation se traduit sur le terrain par la construction de 45 complexes scolaires dont 42 en milieu rural, 49 salles de classes, 12 CEBNF, 14 CPAF, 67 logements de maîtres dont 3 de chef de centre d'éducation de base, (CEB), 1 bureaux DPEBA, 5 bureaux CEB et 25 latrines. Il est aussi programmé au cours de la période la réfection de 32 salles de classes (toiture) et de 2 logements de maîtres. A cela, il faut ajouter l'équipement en 5955 tables blancs, 231 bureaux, 231 chaises, 210 tables et 210 bancs pour les CPAF, 16 tentes, 46 forages positifs etc. Des actions spécifiques en faveur de la promotion de l'éducation de la jeune filles sont prévues par exemple, l'octroi de bourses d'études.

L'accès à l'enseignement secondaire vise la construction des salles de classes des collèges et lycées pour accroître l'offre éducative au niveau du secondaire.

L'accès à l'eau potable se traduira par la réalisation de cent dix (110) forages positifs dans des villages et de vingt (20) mini-adductions d'eau potable dans les chefs-lieux de communes rurales.

L'accès aux services de Santé et de nutrition se traduira d'une part, par l'amélioration de la couverture géographique du territoire régional à travers la construction et l'équipement de CSPS, la normalisation de 3 CM en CMA, la construction de logements infirmiers, et d'autre part, par la réalisation de forages positifs. Des actions de formations pour le renforcement des capacités des structures sanitaires sont programmées.

La lutte contre le VIH/SIDA se poursuivra et s'intensifiera à travers des campagnes communication pour le changement de comportement au niveau des comités villageois et des organisations à bases communautaires. Des centres de dépistage seront construits et équipés dans les différentes formations sanitaires.

L'amélioration de l'accès aux crédits notamment pour les femmes se fera à travers des programmes d'alphabétisation qui déboucheront sur l'octroi de crédits (presses à oléagineux et des moulins à grain) aux groupements de femmes pour leur permettre de mieux produire.

Aussi, la construction et l'équipement des maisons de femmes leur permettront de disposer de cadres adéquats de rencontres et d'échanges.

La lutte contre le trafic des enfants se fera par la construction de centres d'accueil et l'appui institutionnel afin d'atténuer et de maîtriser le phénomène au niveau de la région.

4.1.3 Axe 3 : Gouvernance

La construction et l'équipement des infrastructures des services décentralisés et déconcentrés de l'administration comprennent essentiellement la construction et l'équipement des directions régionales chargées de l'élevage, de l'agriculture et de l'emploi.

La consolidation de la décentralisation avec l'avènement de la communalisation intégrale du Burkina en 2006 sera soutenue par un programme plus élaboré et plus consistant de construction, d'équipement et de renforcement des capacités des acteurs.

4.2 Programmation du financement

Au total, le programme d'actions prioritaires 2004-2006 du Sud-ouest, qui prend en compte essentiellement les projets et programmes en cours, mobilisera 17,579 milliards Fcfa dont 15699,46 millions sont acquis.

Tableau 33: Programme d'investissements 2004-2006

Axes - Programmes	Période				Etat de financement	
	2004	2005	2006	Total	acquis	recherch
Axe 1 : croissance durable	2926,13	1430,16	1815,66	6171,95	5870,13	301,82
1.1 – amélioration de la production agricole	PM	PM	PM	PM	PM	PM
1.2 – sécurité alimentaire	PM	PM	PM	PM	PM	PM
1.3 – appui au programme de développement de l'élevage	PM	PM	PM	PM	PM	PM
1.4 – Gestion durable des ressources naturelles	960	507	586	2053	2053	0
1.5 – Promotion des activités touristiques	0,5	1,5	10	12	0	12
1.6 – Promotion des filières ignames et maïs	1,8	6	10	17,8	0	17,8
1.7 – soutien à la promotion du commerce et de l'artisanat	80,50	70,1	93,82	244,42	72,4	172,02
1.8 – dynamisation et renforcement des activités culturelles et sportives	45,23	41,58	62,9	149,71	49,71	100
1.9 – Appui à la mécanisation de l'agriculture	60,14	37,48	31,78	129,4	129,4	0
1.10 – désenclavement de la région	55,76	78,62	80,96	215,34	215,34	0
1.11 – Promotion de la jeunesse	PM	PM	PM	PM	PM	PM
1.12 – Programme de renforcement des infrastructures marchandes	20	93,88	28	141,88	141,88	0
1.13 – programme d'aménagement urbain	17,6	14,8	36	68,4	68,4	0
1.14 – programme promotion de la recherche agricole	1200,00	0	500,00	1700,00	1700,00	0
1.15 – projet de réduction de la pauvreté au niveau communal	484,6	579,2	376,2	1440	1440	0
Axe 2 : accès des populations notamment les femmes aux services sociaux de base	3378,75	3387,46	3643,92	10410,13	9829,33	580,80
2.1 – Programme d'appui à l'éducation, la formation et l'alphabétisation	1133,26	1133,26	1133,26	3399,78	3399,78	0
2.2 – Accès à l'enseignement secondaire	134,32	274,49	580,70	989,51	408,71	580,8
2.3 – Accès aux services de Santé et de nutrition	710,82	772,27	894,67	2377,76	2377,76	0
2.4 – Accès à l'eau potable	96	135,36	190,86	422,22	422,22	0
2.5 – Lutte contre le VIH/SIDA	1214,05	994,84	813,28	3022,17	3022,17	0
2.6 – Amélioration du cadre de vie	PM	PM	PM	PM	PM	PM
2.7 – Protection sociale	PM	PM	PM	PM	PM	PM
2.8 – Lutte contre le trafic des enfants	PM	PM	PM	PM	PM	PM
2.9 – Programme de mise en place de système d'assainissement	54,3	15	10,55	79,85	79,85	0
2.10 – Amélioration de l'accès aux crédits	36	62,24	20,6	118,84	118,84	0
2.11 – Amélioration des revenus et des conditions de travail des femmes	PM	PM	PM	PM	PM	PM
Axe 3 : Gouvernance	281,03	373,87	342,95	997,85	0	997,85
3.1 - Construction et l'équipement des infrastructures des services décentralisés et déconcentrés de l'administration	159,88	225,43	232,19	617,5	0	617,5
3.2 - Renforcement des compétences humaines de l'administration	63,35	78,44	50,76	192,55	0	192,55
3.3 – Renforcement de la sécurité publique	PM	PM	PM	PM	PM	PM
3.4 – Consolidation de la décentralisation	57,8	70	60	187,8	0	187,8
TOTAL	6585,91	5191,49	5802,53	17579,93	15699,46	1880,47

Pour le financement de ce programme, les ressources proviennent principalement du budget de l'Etat, du budget des collectivités locales et de l'apport des partenaires au développement que sont les Organisations de la société civile, les partenaires techniques et financiers, bilatéraux et multilatéraux : (A.SU.DE.C, Plan Burkina, Fondation DREYER, Coopération Allemande). Les financements déjà disponibles représentent 89% du coût global du programme. Le financement complémentaire (11% du coût total) proviendra du raffermissement de la coopération décentralisée mais pourra être mobilisé par la tenue d'une table ronde régionale de bailleurs de fonds.

L'engagement des populations à lutter contre la pauvreté devra se matérialiser par une mobilisation et une participation active et effective de celles-ci aux actions envisagées. La coopération décentralisée pourrait constituer un cadre de mobilisation de ressources.

V- ANALYSE DES RISQUES

5.1. Risques liés à l'avancement du processus de décentralisation

La décentralisation est en marche au Burkina Faso depuis plus d'une décennie. En la matière, des avancées significatives ont été enregistrées au cours de la dernière décennie. Les autorités compétentes s'attèlent à compléter l'armature institutionnelle avec la mise en place très prochaine des communes rurales. Avec le transfert plus ou moins réussi des compétences aux collectivités issues des deux dernières élections communales, il reste à envisager avec grande sérénité le transfert des ressources. Cette dimension est très importante afin de permettre aux collectivités d'être viables et autonomes financièrement. La spécificité régionale conférée à la lutte contre la pauvreté à travers les cadres stratégiques régionaux, nécessitera un rôle déterminant des collectivités territoriales décentralisées et par conséquent plus de moyens dont elles ne peuvent disposer qu'avec le transfert effectif des ressources.

Au-delà du problème de transfert de ressources humaines, matérielles et financières pour le bon fonctionnement des collectivités décentralisées, le risque majeur est un éventuel renforcement de certaines identités, de « féodalités locales ». Ce risque sera d'autant plus grand que le niveau d'alphabétisation aussi bien des populations que des élus locaux sera faible pour engendrer une véritable participation aux prises de décisions.

5.2 Risques liés à la déconcentration effective des services

L'administration reste le pilier du développement socio-économique et culturel des collectivités locales ; sa présence dans la région dénote du degré de déconcentration et d'encadrement de la population en vue de son plein essor.

Dans le sud-ouest, la déconcentration adéquate des services de l'Etat accompagne le processus de décentralisation dans le but de mieux renforcer les capacités d'action des collectivités locales. Les principales difficultés relevées dans la plupart de ces structures sont :

- le non équipement et la vétusté des infrastructures administratives,
- l'insuffisance de moyens logistiques,
- l'insuffisance de moyens humains.

La levée de ces goulots d'étranglement des structures administratives déconcentrées est une condition sine qua non à une avancée significative dans la lutte contre la pauvreté au niveau régional. Alors, le renforcement de la gouvernance locale dans ces dimensions administratives, économiques et sécuritaires conditionne le succès des actions de développement dans la région.

5.3 Risques liés à la déconcentration budgétaire effective

En ce qui concerne la déconcentration budgétaire, les autorités ont entrepris un certain nombre de réformes visant à renforcer les services déconcentrés et à mettre en place des structures administratives décentralisées opérationnelles. Cependant, en l'état actuel d'avancement des réformes, le processus n'est pas encore effectif dans la région du Sud-ouest. L'inexistence de l'ensemble des services du circuit financier contraint de nombreux usagers à parcourir de longues distances pour satisfaire aux procédures budgétaires généralement très lentes.

VI. DISPOSITIF DE SUIVI/EVALUATION

La pauvreté au Burkina Faso étant à dominante rurale, la systématisation de son suivi à l'échelle territoriale s'avère très pertinente en ce sens qu'elle fournira l'information spécifique par région, permettant la réaction des décideurs politiques et des autres acteurs sur la base d'informations précises et suffisamment désagrégées. Aussi, la stratégie de suivi/évaluation du Cadre stratégique régional de lutte contre la pauvreté dans son principe reflètera les mêmes préoccupations que la stratégie adoptée au niveau national.

6.1 Opérationnalisation du dispositif de suivi de la mise en œuvre

6.1.1. Organisation de la mise en œuvre

La concertation entre les acteurs du développement au niveau régional sera privilégiée dans la mise en œuvre du CSRLP afin de promouvoir le consensus dans la prise de décisions influençant le processus de développement régional. L'instance régionale de lutte contre la pauvreté constitue le relais déconcentré du mécanisme national.

6.1.2. Cadre institutionnel de suivi évaluation

Afin d'éviter la duplication des instances de coordination et de décision au niveau régional, l'instance régionale de lutte contre la pauvreté, prévue par le dispositif de suivi/évaluation au niveau national, s'appuiera sur l'organisation institutionnelle prévue dans le cadre de la décentralisation notamment le Conseil Consultatif Régional de Développement (CCRD). Ceci pour tenir compte de l'insuffisance réelle de capacités humaines, matérielles et financières à l'échelon régional. Le secrétariat est assuré par la Direction Régionale chargée de l'Economie et du Développement. Le suivi évaluation vise à :

- examiner et évaluer l'état d'exécution du CSRLP ;
- relever les contraintes majeures dans l'exécution afin d'envisager d'éventuelles réorientations ;
- actualiser le programme annuel de travail.

L'organisation du suivi évaluation aux niveaux provincial, communal et départemental est de la compétence du Gouverneur. Il le fera avec l'appui des Hauts-commissaires des provinces et des responsables des collectivités. Les outils et instruments du suivi évaluation seront définis par les structures de suivi évaluation au niveau de chaque échelon et feront l'objet d'échanges avec l'observatoire national de la pauvreté.

Les rapports sectoriels de suivi évaluation sont élaborés par les services techniques chaque semestre et mis à la disposition du gouverneur. Des rencontres d'examen se tiennent chaque semestre et la synthèse est faite par la Direction Régionale chargée du Développement Economique pour les acteurs au niveau régional et pour les structures de suivi évaluation au niveau central. Chaque année, un rapport d'état est adressé au niveau central avec le rapport de la société civile et du secteur privé.

Les structures chargées du suivi travailleront en étroite collaboration avec le Secrétariat Technique pour la Coordination des Politiques de Développement Economique et Social (STC/PDES) et l'Observatoire. La mise en œuvre du CSRLP se fera à travers les activités des services techniques, des projets, des collectivités, du secteur privé, des ONG et des associations intervenant dans la région.

6.1 Mise en place de système de suivi évaluation

6.2.1. Elaboration des plans et programmes sectoriels au niveau régional

L'opérationnalisation du dispositif de suivi/évaluation du CSRLP se fera à travers les plans de travail annuels des différents cadres de concertations sectoriels. Ces plans et programmes définiront chaque année et de

façon glissante, la matrice des actions à conduire dans le cadre des différents axes. Les collectivités élaboreront leur programme en tenant compte de la stratégie régionale de lutte contre la pauvreté.

6.2.2. Processus d'élaboration et de mise à jour des indicateurs de suivi

Le processus d'élaboration des indicateurs au niveau national ayant enregistré des avancées significatives, il est pertinent que le choix des indicateurs au niveau régional puisse s'approprier les résultats de la démarche en adaptant les résultats aux spécificités régionales. Il s'agit de voir dans quelle mesure certains indicateurs se révéleront pertinents au niveau régional compte tenu de l'information véhiculée, du niveau de désagrégation et de la capacité du dispositif régional ou national à renseigner l'indicateur. Au besoin, il faudra identifier et négocier la réalisation d'enquêtes complémentaires pour le suivi.

Une fois la pertinence et la couverture des dimensions de la pauvreté avérées, la question fondamentale réside dans la possibilité de désagréger l'indicateur pour pouvoir cerner les disparités intra régionales et de genre. Ce faisant, vingt trois (23) indicateurs seront retenus au niveau régional (cf. annexe 2).

La prise en charge de ces indicateurs obéit au même principe que celle des indicateurs clés de suivi de la pauvreté au niveau national. Il s'agit ici de mettre effectivement à contribution les compétences de l'INSD et des structures déconcentrées des départements ministériels en relation avec les services centraux pour assurer la prise en charge des indicateurs. Dans la mesure où l'enquête légère annuelle du type « QUIBB » envisagée au niveau national serait en mesure d'opérer une désagrégation à l'échelon le plus bas possible, il s'agit d'assurer la prise en compte des spécificités régionales à travers la contribution des structures déconcentrées au niveau de la méthodologie de mesure (Confection des différentes sections du questionnaire) et de l'analyse des données régionales qui seront produites.

6.2.3. Enquêtes ou études spécifiques à réaliser

Tout en assurant la contribution effective des structures déconcentrées à la méthodologie de mesure et à l'analyse des indicateurs et des déterminants de la pauvreté, le mécanisme de suivi / évaluation de la pauvreté au niveau régional doit permettre l'identification des besoins au niveau régional dans le domaine des enquêtes et études à réaliser.

Dans le domaine de la méthodologie de mesure, il s'agit pour la région de pouvoir :

- proposer les éléments de méthodologie tenant compte des spécificités de la région ;
- indiquer les informations socioéconomiques pertinentes au niveau de la région à intégrer dans le questionnaire ;
- fournir les indications nécessaires pour l'analyse des indicateurs de la pauvreté et des déterminants de la pauvreté au niveau régional.

Pour ce faire, les politiques sectorielles devraient conférer plus de compétences aux structures déconcentrées dans le domaine de la production et de la validation de l'information statistique et les inciter, voire les accompagner dans le développement des outils et méthodes y relatifs.

Dans le domaine des enquêtes et études à réaliser, pour la période 2004-2006, celles-ci pourront concerner, en dehors des préoccupations à prendre en compte dans les investigations à opérer par l'INSD :

- les enquêtes légères commanditées par les partenaires ou les projets, pour leurs besoins de résultats sur les effets engendrés par leurs activités ;
- la mise à jour des données monographiques ;
- les études sur les niveaux d'auto-promotion et d'autogestion villageoises ;
- etc.

6.2.4. Plans de renforcement des capacités des différents acteurs

La pénurie de ressources humaines, matérielles et financières est une réalité incontestable au niveau régional. Par conséquent la mise en œuvre et le suivi du CSRLP nécessiteront des actions urgentes pour l'acquisition de ces capacités au profit des différents acteurs.

Ces actions concerneront nécessairement la formation des acteurs et le renforcement des structures en moyens matériels.

La formation des acteurs dans les domaines suivants :

- la formulation des projets et programmes avec la méthode du cadre logique ;
- le suivi évaluation des projets et programmes ;
- les techniques de gestion budgétaire au profit des agents des collectivités ;
- l'appropriation sociale de la loi portant code général des collectivités territoriales au Burkina Faso.

Ces formations seront dispensées aux membres des structures de coordination de la mise en œuvre et du suivi aux niveaux provincial et régional. L'objectif est d'assurer l'acquisition des méthodes et outils d'analyse nécessaires à la conduite des opérations de développement à une échelle d'intervention qui favorise le maximum d'impact sur les conditions de vie des populations.

Le renforcement des structures en moyens matériels :

Les actions vont couvrir les domaines de l'équipement, des moyens de fonctionnement et de la documentation.

6.3 Mise en place d'un plan de communication

La mise en place des dispositions permettant aux instances régionales de fonctionner de manière optimale en vue de garantir la production des rapports de mise en œuvre du CSRLP complets et pertinents. Il s'agit d'élaborer au cours du premier semestre de l'année 2004 l'ensemble des documents de base (Canevas d'élaboration des rapports, Termes de référence, dispositif réglementaire pour la composition des groupes, ...) pour les instances régionales et de préciser les sources et le niveau des ressources dont elles pourront disposer pour leur fonctionnement.

Cependant, l'élaboration et l'exécution d'un plan de communication du CSRLP s'avèrent nécessaires dans le but d'assurer l'appropriation, l'internalisation et l'implication effective des acteurs locaux (Structures administratives déconcentrées, Organisations de la société civile, Communautés à la base, Partenaires Techniques et Financiers, Programmes et Projets de développement, etc.) au processus CSLP au niveau régional. Il s'agit d'impulser leur réelle participation à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation du CSRLP à travers ce plan de communication :

- d'informer et de sensibiliser les communautés de base en vue de leur appropriation du cadre stratégique régional de lutte contre la pauvreté et de leur implication dans sa mise en oeuvre ;
- d'encourager et de renforcer la participation des organisations de la société civile au processus de développement régional ;
- de privilégier les structures de concertation existantes comme cadres idéaux pour la sensibilisation, l'implication des principaux acteurs (Structures administratives déconcentrées, Organisations de la société civile, Communautés à la base, Partenaires Techniques et Financiers, Programmes et Projets de développement, etc.).

ANNEXES

Annexe 1: Calendrier des consultations régionales

Date	Lieu	Objet	Régions concernées
18 avril 2003	Ouagadougou	Cérémonie de lancement du processus de révision du CSLP	Toutes les régions
08 au 10 mai 2003	Koudougou	Consultation régionale	Région du Centre – Ouest
	Ouahigouya	Consultation régionale	Région du Nord
	Tenkodogo	Consultation régionale	Région du Centre – Est
22 au 24 mai 2003	Kaya	Consultation régionale	Région Centre – Nord
	Dori	Consultation régionale	Région du Sahel
	Gaoua	Consultation régionale	Région du Sud – Ouest
	Dédougou	Consultation régionale	Région du Boucle du Mouhoun
	Fada	Consultation régionale	Région de l'Est
04 au 07 juin 2003	Ouaga	Consultation régionale	Région du Centre, Région du Plateau Central et Région du Centre – Sud
	Bobo-Dioulasso	Consultation régionale	Région des Hauts – Bassins et Région des Cascades

Source : STC/PDES

Annexe 2 : Tableau récapitulatif des indicateurs clés de suivi de la pauvreté

Dimension de la pauvreté	Libellés des indicateurs	Niveau de désagrégation possible	2002	2003	2004	2005	2006	
Revenus	1. Incidence de l'autosuffisance céréalière des ménages agricole	Région,						
		loba						
		Bougouriba						
		Noumbiel						
	2. Production céréalière/tête des ménages agricoles	Région,						
		loba						
		Bougouriba						
		Noumbiel						
Education	3. Taux brut de scolarisation	Région,	G		50,63			
			F					
			T					
		loba	G					
			F					
			T					
		Bougouriba	G					
			F					
			T					
		Noumbiel	G					
			F					
			T					
		Poni	G					
	F							
T								
	Niveau de scolarisation							
	4. Taux brut d'admission au CP1	"		69,94				
	5. Taux d'achèvement au primaire	"						
	6. Taux d'alphabétisation des adultes	"						
Santé	7. Taux de couverture vaccinale par antigène	Région						
		District Dano						
		District Diébougou						
		District Batié						
		District Gaoua						
	8. Taux d'accouchements assistés	"						
	9. Taux de mortalité infanto juvénile	"						
Nutrition	10. Taux de faible poids à la naissance des nouveaux nés	"						
	11. Prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans	"						
Eau et assainissement	12. Taux de couverture en Eau potable	Région						
		loba						
		Bougouriba						
		Noumbiel						
		Poni						
	13. Pourcentage des ménages ayant accès à des latrines fonctionnelles	"						
Emploi / travail	14. Taux de chômage	Région						
		loba						
		Bougouriba						
		Noumbiel						
		Poni						
	15. Pourcentage d'occupés exerçant un travail à la journée ou à la tâche - emploi précaire	"						
Cadre de vie	16. Taux d'électrification	Région, Province						
		loba						
		Bougouriba						
		Noumbiel						
		Poni						
	17. Pourcentage des ménages utilisant un foyer amélioré	"						
	18. Pourcentage des ménages selon la nature des matériaux du toit et du plancher	"						
Accès aux actifs productifs	19. Pourcentage de ménages pratiquant la culture attelée	Région, Province						
		loba						
		Bougouriba						
		Noumbiel						

Dimension de la pauvreté	Libellés des indicateurs	Niveau de désagrégation possible	2002	2003	2004	2005	2006
		Poni					
	20. Taux d'équipement agricole des ménages	"					
	21. Taux d'accès au crédit	Région	G				
			F				
			T				
		Ioba	G				
			F				
			T				
		Bougouriba	G				
			F				
			T				
		Noumbiel	G				
			F				
			T				
		Poni	G				
			F				
			T				
Accès aux marchés	22. Temps d'accès (en minutes) aux infrastructures de marché les plus proches (Production alimentaire, transport public)	Région					
		Ioba					
		Bougouriba					
		Noumbiel					
		Poni					
Paix et inclusion sociale	23. Taux de participation selon le genre	Région					
		Ioba					
		Bougouriba					
		Noumbiel					
		Poni					

Source :

Annexe 3 : Les marchés et leur périodicité dans la région

A/ Province du Poni

Départements	Ville/Village	Période	Jour de la semaine	Observations
Bouroum-bouroum	Bouroum-bouroum	5 jours		
	Sibéra	5 jours		
Djigouè	Djigouè	7 jours	Jeudi	International
Gaoua	Gaoua	7 jours et 5 jours	Dimanche	
	Brambéra	5 jours		
	Barkpéréna	5 jours		
	Bonko	5 jours		
	Tonkar	5 jours		
	Holly Hello	5 jours 5 jours		
Kampti	Kampti	7 jours	Mardi	International " "
	Passana	5 jours		
	Galgouli	5 jours		
Loropéni	Loropéni	5 jours		
	Yérifoula	5 jours		
	Lokosso	5 jours		
	Tinkirou	5 jours		
	Dimolo	5 jours		
	Dakoura	5 jours		
Malba	Malba	5 jours		International "
	Kpélé	5 jours		
Nako	Nako	5 jours		International " " " "
	Kouténa	5 jours		
	Dapola	5 jours		
	Komon	5 jours		
	Hemkoa	5 jours		
Périgban	Périgban	5 jours		
Gbomblora	Tolkaboua	5 jours	Jeudi	International
	Tobo	7 jours		
	Doudou	5 jours		
Bousséra	Koumbou (Donko)	5 jours		International

B/ Province du Ioba

Département	Ville	Périodicité	Observations
Dano	Dano	7 jours	Dimanche
	Yabogane	6 jours	
	Pontiéba	6 jours	
	Fitingué	6 jours	
	Balembar	6 jours	
	Marché traditionnel	6 jours	
Guéguéré	Guéguéré	6 jours	
	Naro	6 jours	
Oronkua	Oronkua	7 jours	Vendredi
Zambo	Zambo	6 jours	Dimanche
	Tovor	7 jours	
Ouessa	Kolinka	6 jours	
	Ouessa	6 jours	
	Hamelé	6 jours	
Niégo	Niégo	6 jours	
Koper	Kpaï	6 jours	
Dissin	Dissin	7 jours	Dimanche

C/ Province du Noubiel

Départements	Périodicité	Observations	Caractère	Envergure
Batié	Batié	7 jours	Mercredi Mardi	International
	Banaba	7 jours		
Legmoin	Legmoin	7 jours	Dimanche Jeudi	International "
	Dankana	7 jours		
Midebdo	Midebdo	7 jours	Samedi	
	Kosso	5 jours		
Boussoukoula	Boussoukoula	5 jours		International

D/ Province de la Bougouriba

Départements	Localisation	Périodicité	Observations
Diébougou	Diébougou Loto Bamako Bapla Navielgane	7 jours 5 jours 5 jours 5 jours 5 jours	Dimanche
Dolo	Dolo Nicéo Sabtan	5 jours " "	
Bondigui	Bondigui	"	
Tiankoura	Tiankoura Tioyo Kankoura	" " "	
Iolonioro	Iolonioro Dionléra	" "	

Source: DRED/SO